

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. VICTOR HUGO.

Fut-on cent millions d'esclaves, Je suis libre. VICTOR HUGO.

2me Année, No. 52

Rédigé en Collaboration

Deux Sous le Numéro

Réplique et justification

L'Hon. sénateur Legris et l'Action Sociale - L'épouvantail maçonnique - La tragique affaire de l'Université d'Ottawa

UN COUP DE MASSUE AUX MARCHANDS DE RELIGION

Nous recevons de l'Hon. sénateur Legris la lettre suivante: M. Godfroy Langlois, Directeur du "Pays". Cher M. Langlois, Lorsque je vous ai adressé d'Ottawa ma lettre du 5 courant j'étais loin de m'attendre qu'elle m'entraînerait dans une polémique et qu'elle m'attirerait les foudres de la sainte feuille "l'Action Sociale". Voyons, où ai-je péché, même à ses yeux? Ce n'est pas que j'aurais dit des faussetés, non! C'est que, premièrement, je me suis adressé à un franc-maçon, et, deuxièmement, que je faisais étudier mes fils à McGill. A cause de cela, ce journal entasse les invectives, les suppositions, les jugements téméraires, pour arriver à des conclusions tout à fait charitables. Je ne connais nullement qui écrit dans "l'Action Sociale", mais je n'hésite pas à dire que celui qui a fabriqué l'article à mon adresse est un marchand de religion et j'ai un souverain mépris pour ceux qui vivent de ce métier-là. Le rédacteur de "l'Action Sociale" se voile la face et crie au scandale parce que je me suis adressé, dit-il, à un franc-maçon. D'abord, j'ignore ce qu'il y a de fondé dans cette affirmation et, d'ailleurs, je ne m'en soucie pas occupé. Je suis satisfait d'avoir

trouvé parmi les rédacteurs du "Pays" des libéraux sincères, indépendants et fidèles à l'idéal de mon parti. Mais, en supposant qu'il y aurait des franc-maçons au "Pays", j'ai raison de demander si, dans ce cas, le mal serait plus grand pour moi d'avoir adressé une lettre à ce journal, qu'il l'était pour la majorité de la province de Québec qui, pendant bien des années, a supporté et appuyé comme premier-ministre du Canada Sir John A. McDonald qui était reconnu et réputé comme ayant atteint les plus hauts degrés de la franc-maçonnerie. Que "l'Action Sociale" me nomme donc un seul homme dans la province de Québec qui s'est scandalisé de cela. Et l'on sait qui étaient les plus solides partisans des conservateurs dans le temps! Quant à ce que dit "l'Action Sociale" de mes fils au McGill, voici ma réponse: "Je ne reconnais ni à "l'Action Sociale", ni aux marchands de religion de me dicter où les faire instruire. A part cela, les raisons qui vont suivre, comme on va le voir, font plus que me justifier de ce que j'ai fait. C'est l'article de "l'Action Sociale" qui me fournit l'occasion de rappeler le tragique incident qui s'est produit, il n'y a pas bien des années et que, peut-être, vos lecteurs ignorent. Mes deux plus jeunes fils faisaient leurs études et étaient pensionnaires dans l'Université des Oblats à Ottawa. Dans la nuit du 23 mai 1907, mon plus jeune fils Wilfrid, alors âgé de 15 ans, dormait dans son lit dans le dortoir de l'Université quand un des Pères, professeur et gardien du dortoir, du nom de Hector Dubé, pour des raisons absolument futiles ou par erreur, l'assailit de la manière la plus brutale possible et dans un moment de rage diabolique, lui asséna huit à dix coups de poing dans la figure et sur la tête!... (Ceci, d'après son propre témoignage sous serment. L'enfant en a été horriblement blessé. On l'a immédiatement conduit à l'infirmerie. On a appelé le médecin et l'émou dans le dortoir a été grand. Quelques jours plus tard je l'ai amené à Montréal et l'ai mis sous les soins d'un spécialiste, le Dr Dubamel, de la rue Sherbrooke, qui, après examen, m'a annoncé qu'un oeil était perdu et que l'autre était en danger et que la cloison du nez était disloquée. L'enfant a passé quatre mois sous les soins du spécialiste. Il a souffert pendant cinq à six mois. Sa maladie m'a coûté \$500.00. Jamais on ne m'a offert la moindre réparation, ni aucune compensation; pas même une parole d'excuse! J'ai poursuivi l'Université et ces messieurs ont été assez habiles dans leurs témoignages et autrement pour faire déclarer aux juges que le Collège n'était pas responsable. Pourtant c'est bien au Recteur à qui j'avais confié mes enfants.

Le procès m'a coûté \$1,000.00. Tout cela n'est encore rien comparativement à la grave infirmité pour la vie infligée à ce jeune homme. Cependant malgré l'énormité de l'action du Père Dubé, j'ai toujours été et je suis encore d'opinion que la détermination des directeurs de l'Université est plus surprenante et plus extraordinaire encore que l'assaut brutal de leur confrère, parce que celui-ci a agi dans un moment de colère, (il a dit: "I lost my temper and I beat him.") mais les grosses têtes de l'Université ont décidé froidement de me laisser, si elles le pouvaient, moi, supporter seul les dommages pécuniaires qui s'en sont suivis et l'enfant souffrir toute sa vie une aussi cruelle infirmité. Les lois de justice et de réparation que ces messieurs nous préchent ne s'appliquent donc pas à eux? Après cela, on ne sera pas surpris, j'espère, de m'entendre dire que, désirant que mes fils apprennent l'anglais je voudrais qu'ils n'eussent jamais été ailleurs qu'au McGill. Je vous dirai de plus que, d'après la triste expérience que j'ai eue, j'ai moins peur d'un franc-maçon que d'un Oblat. Maintenant, je dis que si celui qui m'a attaqué dans "l'Action Sociale" n'est pas satisfait de ma conduite il faut qu'il n'ait pas les entrailles d'un père. J.-H. LEGRIS

Louiseville, 30 décembre 1911.

Une sinécure

Air: "Le Pendu" "Une bonne place est à prendre, Avis à tous les citoyens", Peut-on lire sans se méprendre Dans les grands journaux canadiens. "S'adresser à l'Hôtel de Ville Avec un bon certificat. Bons gages, position facile (bis) Avec bel habit de gala. (bis) Dandurand trisant sa moustache Dit: Voilà certes un bel emploi Pour un homme pur et sans tâche Qui prit toujours l'honneur pour Loi. Pourquoi ne serais-je pas maire? Je sais endormir les enfants. Héros à la façon d'Homère, (bis) Et j'irai chercher en triomphant. (bis) Lots Marcl brandissant des piastres S'écria: J'suis sûr d'être élu. C'est écrit là-haut dans les astres Et qui lit "Le Peuple" l'a lu. Pour l'aider à faire des dettes D'ailleurs j'aime assez Montréal. Aux amis j'offrirai des traites (bis) Et donnerai parfois un bal. (bis) Que voilà des échevins riches! Gémit Lavallée à son tour. Des présents ils ne sont pas chiches Pour tenter l'électeur-voteur. Moi je n'veux pas vider mes poches Pour amorcer des partisans. Je suis sans peur et sans reproches Et j'ai l'appui des gouvernants (bis) Vint enfin le jour de la lutte Et des trois candidats l'espoir Fit superbement la cubute. —Merci mille fois au revoir! Cria, l'allure souriante, Mister Guerin en irlandais. —La place de maire est payante (bis) I keep my job. Thank you! Good-day! (bis) R.A.D.



L'ambassadeur élégant que la Ville Lumière verra sur ses boulevards quand l'Hon. P. E. Leblanc sera Commissaire du Canada à Paris.

En ce temps-là

Les grimaces que l'on fait en chambre - Imitons la simplicité des Américains

Chambres d'hôpital

Le "Herald" nous apprend que l'Hon. M. Brodeur démissionnerait comme juge de la Cour Suprême pour cause de santé et qu'il serait nommé commissaire du Canada à Paris parce qu'il désire aller se mettre sous les soins de spécialistes. Sa démission permettrait à l'Hon. M. Borden d'explorer M. Monk à la Cour Suprême. Nous ignorons si ces bruits sont fondés, mais l'on nous permettra bien de déclarer que pareilles combinaisons sont indécentes et constituent une insulte à l'opinion publique. Le gouvernement Laurier a nommé M. Brodeur juge de la Cour Suprême parce qu'il était invalide et voilà que le gouvernement Borden songerait à le nommer commissaire à Paris pour lui permettre de se faire traiter par un médecin français. La Cour Suprême et le Commissariat de Paris ne seraient-ils rien autre chose que des chambres d'hôpital? Qui est le plus à plaindre

Voici un joli sujet de méditation pour ceux qui croient encore à l'opportunité de certaines réformes: "Quant au mécanisme gouvernemental, il est trop compliqué; il n'est en rapport ni avec les tendances démocratiques et ni avec nos revenus limités. Il faut le simplifier et nous débarrasser de tout ce qui est inutile et ridicule. Nous faisons rire les étrangers par notre manière de faire les grands, les nobles, les riches. Nous n'avons ni aristocratie, ni richesses; agissons en conséquence et mettons de côté toutes ces grimaces que nous faisons en Chambre, tout ce cérémonial, ces coups de canon pour ouvrir notre modeste législature et ses saluts interminables qu'il faut se distribuer pour pénétrer dans l'une ou l'autre des deux Chambres et y échanger ce que nous avons à dire. Imitons la simplicité démocratique de nos voisins qui n'ont pas moins de respect pour leurs gouverneurs parce qu'ils se rendent à pied et en habits de bourgeois, aux législatures des Etats de l'Union pour y ouvrir les séances des parlements où se traitent les intérêts de cinquante millions de citoyens libres. (Honoré MERTIER au Club Letellier 30 octobre 1855.)

Sir Rodolphe Forget

Around d'une décoration et d'un article du "Canada"

M. Rodolphe Forget vient d'être "sîré". Ce que c'est tout de même les hasards de la guerre! Si le parti libéral n'avait pas été vaincu aux dernières élections, nous aurions eu tout de même à l'occasion du premier de l'an 1912 un Sir Rodolphe, seulement c'est notre ami Lemieux qui aurait décroché la timbale; au lieu de cela, nous avons été battus et c'est M. Forget qui l'a. C'est ce qui ne plaît guère au "Canada" qui en profite pour dire des choses désagréables à M. Forget sous le couvert d'une correspondance dont le pseudonyme est fort transparent. C'est une façon d'agir bien mesquine. Le "Pays" ne partage pas les idées de Sir Rodolphe Forget, mais cela ne nous empêche pas de rendre justice au distingué financier canadien-français. Le "Canada" qui est tout surpris de cette nomination devrait se rappeler que M. Forget occupe une situation prépondérante au Canada dans le monde des affaires; et que, par le fait même, il est aussi digne digne de l'honneur qu'il a reçu que M. Clouston par exemple, décoré par le gouvernement libéral. Et puis, il n'y a pas tant d'hommes chez les Canadiens-Français qu'on doive décerner, par simple mesquinerie, ceux qui brillent au premier rang, comme M. Forget. D'un autre côté, nous devons dire que nous n'aimons pas beaucoup à voir les politiciens récolter des honneurs; ils doivent les payer par trop de courbettes et trop de compromissions, nous préférons qu'ils soient accordés à un financier et un philanthrope comme M. Forget. Quant aux subtilités que fait le "Canada" sur les honneurs et l'honneur, notre confrère aurait pu les faire valoir avec plus d'éclat quand nos amis étaient au pouvoir à Ottawa et que certains d'entre eux battaient monnaie sur le nom de Laurier.

Sont-ils Impuissants

Le "Temps" juge absolument ridicule l'attitude du "Globe" sur la question des écoles bilingues. Mais le "Globe" est l'organe du parti libéral dans l'Ontario. Est-ce que nos chefs ne peuvent pas lui imposer une ligne de conduite plus conforme aux aspirations libérales? Ou bien nos chefs sont-ils impuissants à Toronto?

Le respect des chefs

La "Vigie" évoque un débat qu'avait provoqué l'Hon. M. Auguste Tessier en 1890 pour en tirer la conclusion suivante: "On avait le respect des chefs alors." Notre confrère aurait peut-être pu dédier son article à l'Hon. M. Caron qui, en 1900, respecta ses chefs de la manière que l'on sait.

Réparations

Réparations de meubles de tous genres, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, 1.00. Plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075.

Collé au trou

Dans la "Presse" de samedi nous lisons, à l'adresse d'Omec Hérisson: "Ce n'est plus de l'argument à moins qu'on ne veuille classer dans cette catégorie celui dont se sert un jour l'ontarien confère: l'œil au trou de serrure. Les deux font bien la paire: la goujaterie s'accouple admirablement avec la mouchardise." Décidément le spirituel rédacteur de la "Presse" a une façon d'épingler son colporteur (lisez: collé au trou) qui n'est pas banale.

et

Il convient de louer le gouvernement Choquette pour la nomination du juge Choquette à la Cour des Jeunes délinquants. M. Choquette est, à vrai dire, le créateur de cette juridiction nouvelle dans notre pays. C'est lui qui, par une action persévérante, a amené les pouvoirs publics à saisir l'importance d'une pareille fondation et à comprendre qu'il fallait soustraire les enfants et les jeunes gens, coupables de délits ou de contraventions, à l'ambiance malsaine des cours correctionnelles et à la contamination des récidivistes dans les prisons. La longue expérience du Juge Choquette dans les affaires de police, son long contact avec les victimes des misères et des défilances humaines, son caractère tout de droiture et de bienveillance, son esprit conciliant et paternal en font un magistrat exceptionnellement doué pour les fonctions que Sir Lomer vient de lui confier. Ce tribunal des jeunes délinquants, complément essentiel de toutes nos œuvres de bien social, saura rendre des services incalculables.

Propre à dégoûdir

Peut-on blâmer un père de famille catholique canadien-français d'envoyer son fils à l'Université McGill? Assurément non, car c'est la seule chance qu'il a de l'apprendre l'anglais ou de le perfectionner dans cette langue. Nos collègues classiques ont le tort d'enseigner très peu d'anglais et de l'enseigner très mal. D'ailleurs, est-ce que le frottement aux jeunes Anglais n'est pas propre à dégoûdir nos "fils soumis et obéissants"?

Il y a 150 ans

"Il y a 150 ans, nous ne comptons pas du tout dans la finance et le commerce", lisons-nous dans l'"Événement". Mais il n'y avait pas un Anglais dans notre pays dans le temps, car il y a 150 ans cela nous reporte en 1762. La Cession n'eut lieu qu'en 1763. Ce qui serait intéressant ce serait de suivre les progrès des uns et des autres depuis la Cession, comment les Anglais arrivés après nous se sont emparés de tout le haut commerce, de toute la finance, de toutes les grandes compagnies, de toutes les banques de tout, de tout. Appeler cela du progrès pour nous, ça nous a tout-à-fait l'air de victoires à la Pyrrhus.

VINDICATOR

banques représentent environ un trentième au lieu d'un tiers ou d'un quart. Dans le capital versé, nos trois banques représentent à peine un vingtième. L'"Événement" comprendra-t-il l'étendue de ce que notre apathie et notre insouciance nous ont fait perdre. Saisira-t-il qu'il est temps pour nous d'ouvrir les yeux pour apercevoir non pas seulement ce que nous avons, mais ce que nous devrions avoir. A Québec, si l'on se contente de peu, si l'on se plaît à se faire tondre si l'on met son ambition à être des "fils soumis et obéissants", ailleurs on a d'autres aspirations, on veut être des hommes et on ambitionne pour les Canadiens-Français un autre rôle que celui de manoeuvre, au service des industriels anglais, et d'édifier leur fortune, enfin un autre rôle pour nos compatriotes que celui de domestiques de leurs concitoyens de langue anglaise. VILLARS.

JUNIUS

Palais, l'a abaissé à \$1.50. C'est scandaleux et c'est triste. Est-ce bien au moment où la vie est si chère, où les oeufs se vendent 60 cts la douzaine, où le beurre se détaille à 30 cts la livre, où la bonne viande se fait inaccessible aux petites bourses, où les loyers deviennent un lourd fardeau, que l'on doit pousser les gens à la famine? Sir Lomer Gouin n'a pas toujours été millionnaire. Autrefois il allait à pied et tenait un petit bureau. Son compte de banque était maigre comme quelques-uns des malheureux qu'il fait crever de faim. Il ne lui appartient pas d'exploiter ou de faire exploiter ces petits fonctionnaires. Sir Lomer est riche aujourd'hui. Qu'il soit élement et bienveillant pour les pauvres. M. Gouin s'est enrichi vite, très vite, en faisant de la politique. Il est vrai qu'il n'est pas arrivé aux honneurs et à la fortune sans faire des victimes. Mais, puisqu'il est "arrivé", puisqu'il a tout ce qu'il rêvait aux jours de médiocrité, qu'il laisse tomber de son cotier peut-être endurci un peu de commisération sur ces petits employés et qu'il leur rende le pain qu'il leur a enlevé. JUNIUS

Collé au trou

Dans la "Presse" de samedi nous lisons, à l'adresse d'Omec Hérisson: "Ce n'est plus de l'argument à moins qu'on ne veuille classer dans cette catégorie celui dont se sert un jour l'ontarien confère: l'œil au trou de serrure. Les deux font bien la paire: la goujaterie s'accouple admirablement avec la mouchardise." Décidément le spirituel rédacteur de la "Presse" a une façon d'épingler son colporteur (lisez: collé au trou) qui n'est pas banale.

et

Il convient de louer le gouvernement Choquette pour la nomination du juge Choquette à la Cour des Jeunes délinquants. M. Choquette est, à vrai dire, le créateur de cette juridiction nouvelle dans notre pays. C'est lui qui, par une action persévérante, a amené les pouvoirs publics à saisir l'importance d'une pareille fondation et à comprendre qu'il fallait soustraire les enfants et les jeunes gens, coupables de délits ou de contraventions, à l'ambiance malsaine des cours correctionnelles et à la contamination des récidivistes dans les prisons. La longue expérience du Juge Choquette dans les affaires de police, son long contact avec les victimes des misères et des défilances humaines, son caractère tout de droiture et de bienveillance, son esprit conciliant et paternal en font un magistrat exceptionnellement doué pour les fonctions que Sir Lomer vient de lui confier. Ce tribunal des jeunes délinquants, complément essentiel de toutes nos œuvres de bien social, saura rendre des services incalculables.

Propre à dégoûdir

Peut-on blâmer un père de famille catholique canadien-français d'envoyer son fils à l'Université McGill? Assurément non, car c'est la seule chance qu'il a de l'apprendre l'anglais ou de le perfectionner dans cette langue. Nos collègues classiques ont le tort d'enseigner très peu d'anglais et de l'enseigner très mal. D'ailleurs, est-ce que le frottement aux jeunes Anglais n'est pas propre à dégoûdir nos "fils soumis et obéissants"?

Il y a 150 ans

"Il y a 150 ans, nous ne comptons pas du tout dans la finance et le commerce", lisons-nous dans l'"Événement". Mais il n'y avait pas un Anglais dans notre pays dans le temps, car il y a 150 ans cela nous reporte en 1762. La Cession n'eut lieu qu'en 1763. Ce qui serait intéressant ce serait de suivre les progrès des uns et des autres depuis la Cession, comment les Anglais arrivés après nous se sont emparés de tout le haut commerce, de toute la finance, de toutes les grandes compagnies, de toutes les banques de tout, de tout. Appeler cela du progrès pour nous, ça nous a tout-à-fait l'air de victoires à la Pyrrhus.

VINDICATOR

banques représentent environ un trentième au lieu d'un tiers ou d'un quart. Dans le capital versé, nos trois banques représentent à peine un vingtième. L'"Événement" comprendra-t-il l'étendue de ce que notre apathie et notre insouciance nous ont fait perdre. Saisira-t-il qu'il est temps pour nous d'ouvrir les yeux pour apercevoir non pas seulement ce que nous avons, mais ce que nous devrions avoir. A Québec, si l'on se contente de peu, si l'on se plaît à se faire tondre si l'on met son ambition à être des "fils soumis et obéissants", ailleurs on a d'autres aspirations, on veut être des hommes et on ambitionne pour les Canadiens-Français un autre rôle que celui de manoeuvre, au service des industriels anglais, et d'édifier leur fortune, enfin un autre rôle pour nos compatriotes que celui de domestiques de leurs concitoyens de langue anglaise. VILLARS.

JUNIUS

Palais, l'a abaissé à \$1.50. C'est scandaleux et c'est triste. Est-ce bien au moment où la vie est si chère, où les oeufs se vendent 60 cts la douzaine, où le beurre se détaille à 30 cts la livre, où la bonne viande se fait inaccessible aux petites bourses, où les loyers deviennent un lourd fardeau, que l'on doit pousser les gens à la famine? Sir Lomer Gouin n'a pas toujours été millionnaire. Autrefois il allait à pied et tenait un petit bureau. Son compte de banque était maigre comme quelques-uns des malheureux qu'il fait crever de faim. Il ne lui appartient pas d'exploiter ou de faire exploiter ces petits fonctionnaires. Sir Lomer est riche aujourd'hui. Qu'il soit élement et bienveillant pour les pauvres. M. Gouin s'est enrichi vite, très vite, en faisant de la politique. Il est vrai qu'il n'est pas arrivé aux honneurs et à la fortune sans faire des victimes. Mais, puisqu'il est "arrivé", puisqu'il a tout ce qu'il rêvait aux jours de médiocrité, qu'il laisse tomber de son cotier peut-être endurci un peu de commisération sur ces petits employés et qu'il leur rende le pain qu'il leur a enlevé. JUNIUS

Collé au trou

Dans la "Presse" de samedi nous lisons, à l'adresse d'Omec Hérisson: "Ce n'est plus de l'argument à moins qu'on ne veuille classer dans cette catégorie celui dont se sert un jour l'ontarien confère: l'œil au trou de serrure. Les deux font bien la paire: la goujaterie s'accouple admirablement avec la mouchardise." Décidément le spirituel rédacteur de la "Presse" a une façon d'épingler son colporteur (lisez: collé au trou) qui n'est pas banale.

et

Il convient de louer le gouvernement Choquette pour la nomination du juge Choquette à la Cour des Jeunes délinquants. M. Choquette est, à vrai dire, le créateur de cette juridiction nouvelle dans notre pays. C'est lui qui, par une action persévérante, a amené les pouvoirs publics à saisir l'importance d'une pareille fondation et à comprendre qu'il fallait soustraire les enfants et les jeunes gens, coupables de délits ou de contraventions, à l'ambiance malsaine des cours correctionnelles et à la contamination des récidivistes dans les prisons. La longue expérience du Juge Choquette dans les affaires de police, son long contact avec les victimes des misères et des défilances humaines, son caractère tout de droiture et de bienveillance, son esprit conciliant et paternal en font un magistrat exceptionnellement doué pour les fonctions que Sir Lomer vient de lui confier. Ce tribunal des jeunes délinquants, complément essentiel de toutes nos œuvres de bien social, saura rendre des services incalculables.

Propre à dégoûdir

Peut-on blâmer un père de famille catholique canadien-français d'envoyer son fils à l'Université McGill? Assurément non, car c'est la seule chance qu'il a de l'apprendre l'anglais ou de le perfectionner dans cette langue. Nos collègues classiques ont le tort d'enseigner très peu d'anglais et de l'enseigner très mal. D'ailleurs, est-ce que le frottement aux jeunes Anglais n'est pas propre à dégoûdir nos "fils soumis et obéissants"?

Il y a 150 ans

"Il y a 150 ans, nous ne comptons pas du tout dans la finance et le commerce", lisons-nous dans l'"Événement". Mais il n'y avait pas un Anglais dans notre pays dans le temps, car il y a 150 ans cela nous reporte en 1762. La Cession n'eut lieu qu'en 1763. Ce qui serait intéressant ce serait de suivre les progrès des uns et des autres depuis la Cession, comment les Anglais arrivés après nous se sont emparés de tout le haut commerce, de toute la finance, de toutes les grandes compagnies, de toutes les banques de tout, de tout. Appeler cela du progrès pour nous, ça nous a tout-à-fait l'air de victoires à la Pyrrhus.

VINDICATOR

banques représentent environ un trentième au lieu d'un tiers ou d'un quart. Dans le capital versé, nos trois banques représentent à peine un vingtième. L'"Événement" comprendra-t-il l'étendue de ce que notre apathie et notre insouciance nous ont fait perdre. Saisira-t-il qu'il est temps pour nous d'ouvrir les yeux pour apercevoir non pas seulement ce que nous avons, mais ce que nous devrions avoir. A Québec, si l'on se contente de peu, si l'on se plaît à se faire tondre si l'on met son ambition à être des "fils soumis et obéissants", ailleurs on a d'autres aspirations, on veut être des hommes et on ambitionne pour les Canadiens-Français un autre rôle que celui de manoeuvre, au service des industriels anglais, et d'édifier leur fortune, enfin un autre rôle pour nos compatriotes que celui de domestiques de leurs concitoyens de langue anglaise. VILLARS.

JUNIUS

Palais, l'a abaissé à \$1.50. C'est scandaleux et c'est triste. Est-ce bien au moment où la vie est si chère, où les oeufs se vendent 60 cts la douzaine, où le beurre se détaille à 30 cts la livre, où la bonne viande se fait inaccessible aux petites bourses, où les loyers deviennent un lourd fardeau, que l'on doit pousser les gens à la famine? Sir Lomer Gouin n'a pas toujours été millionnaire. Autrefois il allait à pied et tenait un petit bureau. Son compte de banque était maigre comme quelques-uns des malheureux qu'il fait crever de faim. Il ne lui appartient pas d'exploiter ou de faire exploiter ces petits fonctionnaires. Sir Lomer est riche aujourd'hui. Qu'il soit élement et bienveillant pour les pauvres. M. Gouin s'est enrichi vite, très vite, en faisant de la politique. Il est vrai qu'il n'est pas arrivé aux honneurs et à la fortune sans faire des victimes. Mais, puisqu'il est "arrivé", puisqu'il a tout ce qu'il rêvait aux jours de médiocrité, qu'il laisse tomber de son cotier peut-être endurci un peu de commisération sur ces petits employés et qu'il leur rende le pain qu'il leur a enlevé. JUNIUS

Collé au trou

Dans la "Presse" de samedi nous lisons, à l'adresse d'Omec Hérisson: "Ce n'est plus de l'argument à moins qu'on ne veuille classer dans cette catégorie celui dont se sert un jour l'ontarien confère: l'œil au trou de serrure. Les deux font bien la paire: la goujaterie s'accouple admirablement avec la mouchardise." Décidément le spirituel rédacteur de la "Presse" a une façon d'épingler son colporteur (lisez: collé au trou) qui n'est pas banale.

et

Il convient de louer le gouvernement Choquette pour la nomination du juge Choquette à la Cour des Jeunes délinquants. M. Choquette est, à vrai dire, le créateur de cette juridiction nouvelle dans notre pays. C'est lui qui, par une action persévérante, a amené les pouvoirs publics à saisir l'importance d'une pareille fondation et à comprendre qu'il fallait soustraire les enfants et les jeunes gens, coupables de délits ou de contraventions, à l'ambiance malsaine des cours correctionnelles et à la contamination des récidivistes dans les prisons. La longue expérience du Juge Choquette dans les affaires de police, son long contact avec les victimes des misères et des défilances humaines, son caractère tout de droiture et de bienveillance, son esprit conciliant et paternal en font un magistrat exceptionnellement doué pour les fonctions que Sir Lomer vient de lui confier. Ce tribunal des jeunes délinquants, complément essentiel de toutes nos œuvres de bien social, saura rendre des services incalculables.

Propre à dégoûdir

Peut-on blâmer un père de famille catholique canadien-français d'envoyer son fils à l'Université McGill? Assurément non, car c'est la seule chance qu'il a de l'apprendre l'anglais ou de le perfectionner dans cette langue. Nos collègues classiques ont le tort d'enseigner très peu d'anglais et de l'enseigner très mal. D'ailleurs, est-ce que le frottement aux jeunes Anglais n'est pas propre à dégoûdir nos "fils soumis et obéissants"?

Il y a 150 ans

"Il y a 150 ans, nous ne comptons pas du tout dans la finance et le commerce", lisons-nous dans l'"Événement". Mais il n'y avait pas un Anglais dans notre pays dans le temps, car il y a 150 ans cela nous reporte en 1762. La Cession n'eut lieu qu'en 1763. Ce qui serait intéressant ce serait de suivre les progrès des uns et des autres depuis la Cession, comment les Anglais arrivés après nous se sont emparés de tout le haut commerce, de toute la finance, de toutes les grandes compagnies, de toutes les banques de tout, de tout. Appeler cela du progrès pour nous, ça nous a tout-à-fait l'air de victoires à la Pyrrhus.

VINDICATOR

banques représentent environ un trentième au lieu d'un tiers ou d'un quart. Dans le capital versé, nos trois banques représentent à peine un vingtième. L'"Événement" comprendra-t-il l'étendue de ce que notre apathie et notre insouciance nous ont fait perdre. Saisira-t-il qu'il est temps pour nous d'ouvrir les yeux pour apercevoir non pas seulement ce que nous avons, mais ce que nous devrions avoir. A Québec, si l'on se contente de peu, si l'on se plaît à se faire tondre si l'on met son ambition à être des "fils soumis et obéissants", ailleurs on a d'autres aspirations, on veut être des hommes et on ambitionne pour les Canadiens-Français un autre rôle que celui de manoeuvre, au service des industriels anglais, et d'édifier leur fortune, enfin un autre rôle pour nos compatriotes que celui de domestiques de leurs concitoyens de langue anglaise. VILLARS.

JUNIUS

Palais, l'a abaissé à \$1.50. C'est scandaleux et c'est triste. Est-ce bien au moment où la vie est si chère, où les oeufs se vendent 60 cts la douzaine, où le beurre se détaille à 30 cts la livre, où la bonne viande se fait inaccessible aux petites bourses, où les loyers deviennent un lourd fardeau, que l'on doit pousser les gens à la famine? Sir Lomer Gouin n'a pas toujours été millionnaire. Autrefois il allait à pied et tenait un petit bureau. Son compte de banque était maigre comme quelques-uns des malheureux qu'il fait crever de faim. Il ne lui appartient pas d'exploiter ou de faire exploiter ces petits fonctionnaires. Sir Lomer est riche aujourd'hui. Qu'il soit élement et bienveillant pour les pauvres. M. Gouin s'est enrichi vite, très vite, en faisant de la politique. Il est vrai qu'il n'est pas arrivé aux honneurs et à la fortune sans faire des victimes. Mais, puisqu'il est "arrivé", puisqu'il a tout ce qu'il rêvait aux jours de médiocrité, qu'il laisse tomber de son cotier peut-être endurci un peu de commisération sur ces petits employés et qu'il leur rende le pain qu'il leur a enlevé. JUNIUS

Collé au trou

Dans la "Presse" de samedi nous lisons, à l'adresse d'Omec Hérisson: "Ce n'est plus de l'argument à moins qu'on ne veuille classer dans cette catégorie celui dont se sert un jour l'ontarien confère: l'œil au trou de serrure. Les deux font bien la paire: la goujaterie s'accouple admirablement avec la mouchardise." Décidément le spirituel rédacteur de la "Presse" a une façon d'épingler son colporteur (lisez: collé au trou) qui n'est pas banale.

et

Il convient de louer le gouvernement Choquette pour la nomination du juge Choquette à la Cour des Jeunes délinquants. M. Choquette est, à vrai dire, le créateur de cette juridiction nouvelle dans notre pays. C'est lui qui, par une action persévérante, a amené les pouvoirs publics à saisir l'importance d'une pareille fondation et à comprendre qu'il fallait soustraire les enfants et les jeunes gens, coupables de délits ou de contraventions, à l'ambiance malsaine des cours correctionnelles et à la contamination des récidivistes dans les prisons. La longue expérience du Juge Choquette dans les affaires de police, son long contact avec les victimes des misères et des défilances humaines, son caractère tout de droiture et de bienveillance, son esprit conciliant et paternal en font un magistrat exceptionnellement doué pour les fonctions que Sir Lomer vient de lui confier. Ce tribunal des jeunes délinquants, complément essentiel de toutes nos œuvres de bien social, saura rendre des services incalculables.

Propre à dégoûdir

Peut-on blâmer un père de famille catholique canadien-français d'envoyer son fils à l'Université McGill? Assurément non, car c'est la seule chance qu'il a de l'apprendre l'anglais ou de le perfectionner dans cette langue. Nos collègues classiques ont le tort d'enseigner très peu d'anglais et de l'enseigner très mal. D'ailleurs, est-ce que le frottement aux jeunes Anglais n'est pas propre à dégoûdir nos "fils soumis et obéissants"?

Il y a 150 ans

"Il y a 150 ans, nous ne comptons pas du tout dans la finance et le commerce", lisons-nous dans l'"Événement". Mais il n'y avait pas un Anglais dans notre pays dans le temps, car il y a 150 ans cela nous reporte en 1762. La Cession n'eut lieu qu'en 1763. Ce qui serait intéressant ce serait de suivre les progrès des uns et des autres depuis la Cession, comment les Anglais arrivés après nous se sont emparés de tout le haut commerce, de toute la finance, de toutes les grandes compagnies, de toutes les banques de tout, de tout. Appeler cela du progrès pour nous, ça nous a tout-à-fait l'air de victoires à la Pyrrhus.

VINDICATOR

banques représentent environ un trentième au lieu d'un tiers ou d'un quart. Dans le capital versé, nos trois banques représentent à peine un vingtième. L'"Événement" comprendra-t-il l'étendue de ce que notre apathie et notre insouciance nous ont fait perdre. Saisira-t-il qu'il est temps pour nous d'ouvrir les yeux pour apercevoir non pas seulement ce que nous avons, mais ce que nous devrions avoir. A Québec, si l'on se contente de peu, si l'on se plaît à se faire tondre si l'on met son ambition à être des "fils soumis et obéissants", ailleurs on a d'autres aspirations, on veut être des hommes et on ambitionne pour les Canadiens-Français un autre rôle que celui de manoeuvre, au service des industriels anglais, et d'édifier leur fortune, enfin un autre rôle pour nos compatriotes que celui de domestiques de leurs concitoyens de langue anglaise. VILLARS.

JUNIUS

Palais, l'a abaissé à \$1.50. C'est scandaleux et c'est triste. Est-ce bien au moment où la vie est si chère, où les oeufs se vendent 60 cts la douzaine, où le beurre se détaille à 30 cts la livre, où la bonne viande se fait inaccessible aux petites bourses, où les loyers deviennent un lourd fardeau, que l'on doit pousser les gens à la famine? Sir Lomer Gouin n'a pas toujours été millionnaire. Autrefois il allait à pied et tenait un petit bureau. Son compte de banque était maigre comme quelques-uns des malheureux qu'il fait crever de faim. Il ne lui appartient pas d'exploiter ou de faire exploiter ces petits fonctionnaires. Sir Lomer est riche aujourd'hui. Qu'il soit élement et bienveillant pour les pauvres. M. Gouin s'est enrichi vite, très vite, en faisant de la politique. Il est vrai qu'il n'est pas arrivé aux honneurs et à la fortune sans

LE "PAYS"

Bureau: 55 St-François-Xavier... Abonnements: Au Canada - 1 an \$1.00...

NOS BIBLIOTHEQUES

Une comparaison entre quelques états de la Nouvelle-Angleterre et la Province de Québec

Montréal et les villes américaines - Un record unique

Table with 3 columns: Etats, Pop., Bibl. Lists various US states and their population and library counts.

Il est à noter que ces statistiques ne comprennent que les bibliothèques qui possèdent au moins 5,000 volumes.

Si....

L' "Evénement" dit que si les Anglais nous surpassent en géométrie commerciale et en sciences mathématiques...

AVIS

AVIS est donné au public en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906...

Convocation des créanciers

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Convocation des créanciers

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

UNE REBUFFADE

Le "Correspondant" et Mgr Baudrillart contredisent M. Gautherot, au nom de la vérité historique

Se rappelle-t-on quelle bordée d'injures nous avons reçue quand nous avons défendu l'œuvre de la Révolution française...

respondant", lisons-nous dans la dernière livraison de cette revue, ce serait se mettre en désaccord avec un Châtes de Montalembert...

1789 à 1791 et que la Constituante n'a pas su prévenir ne doivent pas nous faire oublier la grandeur de son œuvre.

Des "découragés"

Le "Moniteur du Commerce" demande la modification de notre système d'instruction

Où nous a mené un régime d'obéissance passive

Nos articles sur les "fils soumis et obéissants" ont ému l'opinion publique. Dans toutes les classes de la société...

fance, d'après un système pareil d'instruction et d'éducation, deviennent nécessairement des "découragés".

des adeptes de naissance, du fonctionnarisme, et leur exemple, leur fautilité, leur vanité et leur ignorance combinées frappent l'oeil et l'imagination des petits Canadiens-Français...

M. Leigh Gregor

Nous avons appris avec une profonde douleur la mort de M. Leigh Gregor, professeur à l'Université McGill...

Rosemont

Les Canadiens-Français de Rosemont forment les trois-quarts de la population de ce quartier. Ils songent à se faire représenter au conseil municipal.

Plus dure

Le "Soleil" dit que l'année qui vient de finir "a été dure au parti libéral".

C'était prévu

Sur l'invitation de l'"Action Sociale" nous avons dit ce que nous pensions de l'affaire Flachon.

Pour nous donner raison

Sir Lomer Gouin a insisté l'autre jour, auprès des inspecteurs d'écoles sur la nécessité de convaincre les contribuables qu'il est inhumain de ne pas donner un salaire décent aux instituteurs.

Tableau fugitif

Le "Presse" dit que "les Canadiens-Français ne doivent pas craindre de se compromettre à ce que ce soit".

Embrassade

Au Congrès des inspecteurs d'école à Québec, M. de la Bruère a louangé M. Magnan et M. Magnan a louangé M. de la Bruère.

Ses foudres

M. Siméon Beaudin, qui vient d'être nommé juge, a fait ses études de droit à l'Université McGill.

Une condition

Nous lisons ces jours derniers dans l'"Action Sociale" une trouvaille épatante: "Une condition essentielle pour écrire dans les journaux, c'est de savoir lire."

Destitution

M. Edgar Lamoureux, employé au bureau des douanes, vient d'être destitué. Il est le fils de M. Jos. Lamoureux.

A l'index

Le "Globe" est venu trop tard, dans un monde trop vieux, écrivait l'autre jour le farouche Omer Héroux.

L. De LIMBOURG

DE PARIS. Pédiacre Spécialiste. Traitement garanti des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpiration des pieds, massage.

Le Dr E. P. LACHAPPELLE

Sera candidat à la mairie. Le Dr E. P. Lachapelle s'est fait élire commissaire de la ville de Montréal, grâce à la poussée du Comité des Citoyens en 1910.

Le RECORD DU CHEQUE POUR TAXES

Le plus grand chèque personnel pour taxes qui ait jamais été payé à la ville de Montréal vient d'être envoyé au trésorier de la Cité par l'échevin Georges Maréchal.

LA FRANCE

L'"Action Sociale" dit que nous n'aimons pas la France, mais que nous n'aimons que la République.

VOIES URINAIRES. Dr C. SAINT-PIERRE. C'est l'habileté de Paris. Tél. Bell Est 3275. 486, St-Denis.

Eau Minérale Naturelle de VALS. SOURCE SAINT-FELIX. Recommandée spécialement par le corps médical français pour les diarrhées infantiles et maladies de l'estomac.

L'Auto "JACKSON". Nous venons de recevoir un plein wagon d'Automobiles "Jackson", 30 chevaux.

ROBERT & ROBERT. 73, RUE SAINT-DENIS. SEULS DISTRIBUTEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

CANADA IMPORT COMPANY. EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE VIOHY. Exploitée avec autorisation de l'Etat, après avis favorable de l'Académie de Médecine de France.

L. De LIMBOURG. Pédiacre Spécialiste. 297 rue St-Denis. Phone Est 2109.

# "Un anneau forgé par des sectaires"

L'abbé Perrier et la gratuité des livres

## LA REPOSE DES EVEQUES

Le Conseil de l'Instruction Publique, où les évêques de cette province, comme on le sait, ont voté prépondérante, vient d'adopter une résolution à l'effet d'introduire la gratuité des livres dans les écoles.

Nous nous réjouissons, mais nous nous réjouissons d'avance quand la législature de Québec aura créé une obligation aux municipalités de fournir gratuitement les livres aux enfants. Pour l'instant la résolution du Conseil est un immense pas dans la voie du progrès. Cette décision de nos évêques met fin à la légende que M. l'abbé Perrier avait commencée de créer quand il écrivait il y a à peu près un an, que la gratuité des livres rabaisserait le prix de l'Instruction.

Voici ses propres paroles : "L'Instruction gratuite, disait M. l'abbé Perrier, au point de vue finan-

cier est un leurre et une fiction. Au point de vue pédagogique, la gratuité absolue RABAISSE SINGULIÈREMENT le prix de l'Instruction, c'est un fait d'expérience que l'ouvrier et le cultivateur attachent plus d'importance à l'Instruction de leurs enfants quand ils se voient obligés de prélever sur le fruit de leur travail la rétribution scolaire. C'est alors que le prix de l'Instruction garde son caractère de dette familiale et l'on ressent ainsi les liens qui doivent exister entre la famille et l'école. Au surplus, cette gratuité scolaire est un anneau de plus forgé PAR LES SECTAIRES pour parvenir à l'uniformité de leurs écoles qu'ils veulent rendre plus populaires au détriment des établissements scolaires libres."

Ainsi donc, par avance, M. l'abbé Perrier condamne, et en quels termes! la conduite actuelle de nos évêques. Nous avons ridiculisé, comme il convenait, cette prétention que la gratuité des livres rabaisserait l'Instruction. Nous avons même demandé

à M. l'abbé Perrier de nous faire la démonstration de ce FAIT D'EXPERIENCE que l'ouvrier et le cultivateur attachent plus d'importance à l'Instruction de leurs enfants en payant des sommes folles pour l'achat des livres de classe.

Evidemment, M. l'abbé Perrier s'est bien donné garde de nous renseigner sur ce fait d'expérience. Quoi qu'il en soit malgré ce fameux fait qui a fait lever les épaules à plus d'une personne sensée, la gratuité des livres vient d'être acceptée en principe par la plus haute autorité religieuse de ce pays. Nous en sommes fiers pour M. l'abbé Perrier, mais enfin le bon sens à ses droits qu'il faut respecter.

Au surplus, disait l'abbé Perrier, la gratuité scolaire est un anneau forgé par les SECTAIRES. Nos évêques, des sectaires! Oh! la! la! Monsieur l'abbé, vous n'êtes pas respectueux. C'est pas dans dans Garneau que vous avez trouvé ce mot-là.

Entendu à St-Roch de Québec



PROSPER—Sais-tu, Auguste, que Gouin nous à "emplis" y a quelques années quand y avait l'air de magner Parent.

AUGUSTE—Ben, mon vieux Prosper, j'éc que c'tait une affaire emmanché, parceque Lomer peut tout donner aujourd'hui à Siméon.

## AU CONSULAT DE FRANCE

Le discours du président de la France Républicaine

Nous publions ci-après le discours prononcé par le Dr Villecourt, au nom de la Société de la France Républicaine, à la réception de M. le vice-consul Raynaud, le premier de l'An :

Monsieur le Consul,

Au nom du Président de notre Société, la France Républicaine, empêché, au nom de son Conseil de direction et au nom de ses 195 membres adhérents, je viens faire auprès du représentant de la République Française au Canada, acte de simple politesse en le priant d'agréer personnellement l'expression de nos souhaits sincères, de santé, de prospérité et de bonheur.

Un autre devoir me reste à remplir auprès de vous, monsieur le Consul, c'est celui qui consiste à vous remercier, pour la bienveillance, l'urbanité, la droiture et la justice avec lesquelles vous remplissez les fonctions de Consul général de France, par intérim, dans la Puissance, et je suis certain d'être l'interprète de tous nos concitoyens en ajoutant : avec un ardent esprit de loyalisme aux institutions de la France et de la République.

Pour nous, France et République, sont synonymes. "La France est et restera la grande nation qui aspire par la République à la justice et au parfait. Nous savons qu'elle s'est lancée sur les chemins de l'aventure, chaque fois que l'écho d'une plainte lointaine est venue jusqu'à elle. Elle est la soeur aînée des peuples qui souffrent. Elle aime à aimer et à être aimée. Tant que la France subsiste aucun peuple vaincu ne désespère tout à fait."

De même qu'elle cherche la justice la France aime la lumière. C'est le premier don que lui a fait la nature. Parmi les autres nations elle a un rôle d'interprète; elle les explique les unes aux autres. Quand les hommes de culture différentes sont réunis, s'ils veulent se comprendre à fond, il faut qu'ils parlent français. En créant sa

langue, la France a apporté à la concordie et à la paix un secours sans prix.

La République a fait de la France la première nation du monde au point de vue social. De même qu'elle cherche la justice des classes, la République Française cherche la lumière et la vérité. Elle a créé le respect des opinions, la tolérance et la liberté de conscience. Ses lois d'assistance et de protection des ouvriers et des classes pauvres sont et resteront l'honneur du régime républicain, lequel est aujourd'hui admis et soutenu par la grande majorité du suffrage universel, de notre Patrie.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir devant vous, Monsieur le Consul, tous les titres à la reconnaissance des Français, qu'a conquis la République. Vous les connaissez. Permettez-moi d'en rappeler trois : la reconstitution de la puissance militaire de la France, appuyée sur une marine redoutable; la conclusion d'ententes et d'alliances solides pour le maintien de la paix universelle; la reconstitution d'un domaine colonial plus grand et plus vaste que celui que la France du XVIIe siècle a perdu par l'incurie et le désordre de la royauté.

Notre but, à nous, membres de la France Républicaine est de tâcher de faire comprendre et aimer la France du XXe siècle, ses institutions, ses mœurs, ses lois, de montrer aux esprits ouverts au progrès, la grandeur de la Révolution et la puissance de l'esprit moderne. Nous gardons pour notre part intérieur nos préférences philosophiques, notre idéal n'est pas de les imposer à qui que ce soit. Métaphysiciens, sociologues, philosophes de l'antiquité et des temps modernes, tous discutent sur les origines et sur les fins; mais tous sont d'accord sur la pratique. C'est la pratique seule que nous intéressent et cette pratique, nous voudrions la voir dans tous les cœurs de nos compatriotes. L'étranger, qui devrait être toujours unis ne serait-ce que pour l'amour ardent qu'ils doivent à la Patrie lointaine.

## Le Monument National

Et le grand coup de la société Saint-Jean-Baptiste

M. le rédacteur,

Le Monument National n'a de national que le nom.

C'est un immeuble comme un autre et la Société Saint-Jean-Baptiste l'a toujours exploité comme un entrepreneur ordinaire.

Une large partie des revenus que l'on en tire vient de nationalités étrangères aux Canadiens-Français.

La Société St-Jean-Baptiste voyant dans le Monument National un placement avantageux et une source possible de revenus importants, a songé à demander aux actionnaires de se débarrasser à son bénéfice.

Elle prétend des œuvres patriotiques à soutenir et à entreprendre pour inviter ceux qui ont mis de l'argent dans le Monument National à lui faire abandon de leurs actions.

Les oeuvres de la Société St-Jean-Baptiste, au point de vue national, ont été à peu près nulles depuis un quart de siècle.

Son plus laborieux effort s'est porté de tout temps sur les mascarades et les processions avec mouton.

Les questions d'Instruction et de langue n'ont jamais attiré son attention.

D'ailleurs, les hommes qui ont mené et inspiré la société St-Jean-Baptiste, depuis de longues années, ont-ils bien l'autorité, la valeur, le prestige nécessaires pour se constituer en défenseurs officiels de la race canadienne-française et de la province de Québec?

Je conseille fortement à ceux qui, comme moi, ont mis de l'argent dans le Monument National de garder leurs actions.

UN ACTIONNAIRE.

Montréal, 29 décembre.

## CERCLE ALPHA OMEGA

La prochaine causerie aura lieu lundi 15 janvier, à l'endroit habituel, 256 LaGauchetière Est. Au programme : "La faillite du Matérialisme". On fera bien d'arriver de bonne heure et l'on veut trouver place car nos assemblées sont de plus en plus suivies.

Le SECRETAIRE

Avis Important.—Les membres sont instamment priés de se mettre en règle en vue de la prochaine Assemblée Générale annuelle. 2 ins.

## CE N'EST PAS DE LA POLEMIQUE

Les lettres de l'Hon. M. Legris, que nous avons publiées dans les derniers numéros du "Pays", ainsi que celle qui paraît aujourd'hui, sont marquées au coin de la modération et du bon sens.

Le représentant de la division de Repentigny au Sénat et dit son sentiment sur l'infirmité à laquelle nous a réduits un régime d'Instruction publique démodé, insuffisant et qui jure avec l'esprit et les besoins de notre temps.

Sur un semblable terrain il y a place à une loyale et honorable discussion.

Or, au lieu de débattre la thèse soutenue par notre journal et ses collaborateurs, l'"Action Sociale" prend violemment à partie l'Hon. M. Legris et M. Langlois; elle reproche à celui-ci de faire cause commune avec celui-là et lui jette cette apostrophe presque tragique : "dans une pareille compagnie, vos cheveux blancs font à votre front une couronne bien humilante".

Br ! Br ! L'"Action Sociale" répond à notre argumentation et à celle de M. Legris en équivoquant sur la franc-maçonnerie et sur Flachon, en faisant une tirade sur les révoltés et les apostats, en évoquant des décadences, des pourritures sociales dont son esprit se repait complaisamment.

Mais, ce n'est pas de la polémique. Tous ces grands mots et ces indignations portent à côté de la question que nous discutons : celle de notre infirmité.

Aussi, nous abandonnerons notre confrère à sa marotte maçonnique et à ses pieuses lubies.

AVIS

Province de Québec District de Montréal. COUR SUPERIEURE

No. 3663 Dame Adèle Limoges, épouse commune en biens de Joseph Chabot, tailleur de pierre de la municipalité de Cartierville dans le District de Montréal, Demanderesse

Le dit Joseph Chabot, Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le cinquième jour décembre 1911.

DESARLNIERS & VALLEE, Procureurs de la Demanderesse. 49-5 ins.

## Le crime au Canada

Ce que constate la statistique officielle

Le ministère de la Justice vient de publier les statistiques concernant le nombre et la religion des forçats dans les pénitenciers du Dominion.

Il y a actuellement 1865 criminels dans les bagnes canadiens, dont 930 appartiennent à la religion catholique, soit exactement la moitié. Or, comme les catholiques forment presque le tiers de la population au Canada, il s'ensuit que nous fournis-

sons beaucoup plus que notre proportion aux pénitenciers.

A quoi attribuer cet écart ? Sûrement, pas à la religion. Mais à l'insuffisance de l'Instruction et à la mauvaise éducation qui sont les maux dont souffrent les masses.

L'ignorance et la misère engendrent le vice et vous avez là la clef de la statistique dont nous venons de parler.

## LE "PAON D'EMAIL"

de M. Paul Morin

L'apparition d'un volume de vers chez nous, c'est tout un événement et dans le petit monde littéraire est en fête depuis que l'on a annoncé la publication du "Paon d'Email" de M. Paul Morin, chez Lemerre à Paris.

Chez Lemerre ! Mais alors c'est toute une oeuvre de valeur, car tout le monde connaît la sévérité de la censure de cette maison pour les jeunes, tellement qu'ils sont rares ceux qui débütent là et qu'on arrive plutôt à se faire éditer chez Lemerre comme on parvient à se faire jouer à la Comédie-Française, à la suite de grands succès.

Pour tout le monde, même ici à Montréal, ce poète canadien-français est complètement inconnu et son oeuvre est une complète révélation. Les plus "épâtés" cependant, ce sont les anciens camarades de Paul Morin à l'Université Laval, ceux qui le côtoyèrent durant trois ans sans le pénétrer et n'eurent jamais que des éloges pour ce grand garçon toujours mis avec recherche, pour cet être raffiné et cultivé aux manières si distinguées que Paul jalouse de parent pauvre, ils narquaient et appelaient en leur langage incoercible un "excité", ou un incurable. Oh ! il fallait voir avec quel mépris on parlait du poète.

Parce qu'il ne lisait pas l'"Emigré" de Bourget ou la "Bonne Souffrance" de Coppée, encore moins Henry Bordeaux ou René Bazin, comme tous ceux qui se piquent de littérature à l'Université, mais qu'un contraire il se délectait dans Baudelaire, Rodenbach, Samain, Rollinat, Verlaine, Madame de Noailles et qu'il portait toujours avec son Code Civil un roman de Marcelle Tinayre ou de Loti quand ce n'était pas un Tolstoï, Paul Morin était classé comme un décadent et un excentrique.

Mais ceux — rarissimes — à qui il livra un peu de son ame comprirent vite de quel beau talent il était doué; et pendant les cours si captivants de l'Hon. M. Péroudeau sur la procédure notariale, on du juge Lafontaine sur le droit romain, Morin passait à quelques initiés ses vers de la veille. C'est ainsi que s'ébaucha le "Paon d'Email" dont le titre était déjà trouvé depuis longtemps. Le volume devait même paraître à Montréal au lendemain de la publication des "Phases" de Guy Delahaye, mais la critique se fit tellement acerbe autour de ce petit volume que Morin décida d'attendre.

Deux ans se sont passés et Paul Morin nous donne aujourd'hui un "Paon d'Email" presque entièrement différent de celui d'abord, et si je compare la maîtrise des vers de la dernière période avec ceux qu'il faisait il y a deux ans certes il nous n'avons pas à regretter ce retard.

Avec ce premier volume de vers, Paul Morin se place immédiatement au premier rang de nos poètes canadiens-français. Sauf Nelligan, cet enfant de génie, tous plissent même Fréchet, — je ne parle ni de Chapman ni de Lozeau qui ne comptent absolument pas — devant le "Paon d'Email".

Il y a dans cette oeuvre un souffle qu'on ne retrouve nulle part chez nous. Certes à plus d'un endroit on sent la déhiscence du jeune homme, mais l'inspiration est toujours soutenue, les vers sont bien ciselés et ce qui frappe à première vue c'est la maîtrise, la virtuosité du métier, du vers, égale à ce que nous ne pouvons douter à celle de bien des poètes et non pas les derniers venus. Je n'irai pas jusqu'à dire aux Fournier que personne en France ne sait mieux "faire le vers" que ce jeune Canadien-Français de vingt-trois ans. Car il faut se rendre à l'évidence, les beaux vers abondent dans le "Paon d'Email"; les belles strophes sont nombreuses et les vers sont toujours bien faits, bref la technique ne laisse absolument pas à désirer. Par là, Paul Morin est au-dessus de tous les poètes canadiens. Il n'est qu'un débutant et c'est déjà un maître.

C'est ce monde de rêve qui remplit nos têtes de vingt ans, que chante Paul Morin, l'Orient, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France. On ne re-

trouve pas ces fades déclarations d'amour où Lozeau s'est immobilisé, mais toute une suite de paysages énumérés d'un monde irréel.

Morin a parcouru tous les pays et il les décrit avec amour; il tâche d'en saisir l'âme et de la traduire, c'est ce qui forme la majeure partie de son oeuvre.

Il dit son amour du voyage quelque part :

Je veux tout ignorer du monde que j'ai fui : L'ami fourbe et furtif, l'amante qui nous laisse, L'importune espérance et l'inombrable ennuï Les pleurs, la haine, la tristesse.

Pourquoi chanter l'amour, le doute la douleur ? Le brûlant univers m'appelle et me caresse ; Vivre est pour moi le seul tourment ensorceleur : Est-on coupable de jeunesse ?

Et le "brûlant univers", Morin l'a vu en amant de la nature, de l'antiquité et de l'Orient. Et c'est ce qu'il chante avec enthousiasme. Mais ce n'est pas là le meilleur du "Paon d'Email".

Certains sonnets nous font penser au maître incomparable Hérédia et ce n'est certes pas exagéré. Lisez plutôt celui-ci rappelant le chantre des Trophées et par l'inspiration et par la sonorité des vers, et surtout par l'admirable beauté du dernier vers qu'on dirait sincèrement de Hérédia :

"Dans les noires forêts des monts Thessaliens Oh le bupreste vibre en son ardent délire, La Vierge chasseresse et le Porteur d'hydre Etaiant du beau Khiron les sages gardiens.

Trop brève paix ! Hélas ! les arts coléens Ne surent protéger l'ardent fils de Phyllire... Vois cet astre. C'est lui, tu peux en croire sur parole, Le sillon empourpré des dards héracléens.

Tel, ô fils de Kronos, rutilant Saurogite, Dont le galop divin, planant loin de la terre, Escorté dans l'azur Pégase et Chrysaor ; Je voudrais, triomphal, sans repos et sans voiles, Broyer fougueusement de quatre sabots d'acier Les mondes écroulés sur ma route d'étoiles."

Il n'y a que quelques sonnets dans le "Paon d'Email" mais tous sont de belle envergure et je ne puis dire assez combien j'admire les prestigieux quatorzièmes vers.

Quelques épigrammes, notamment celle-ci, sont d'une grande beauté :

LE MARIN  
Puisque je me suis fait, pour répondre à l'appel, De la lame écumante, et de la grève un autel, Du flot vert une amante, Aux justes dieux marins, je demande souvent Non pas que la mer soit sereine, Mais de mourir dans la vague et dans le vent De l'étreinte d'une sirène.

Il y en a une dizaine de ce genre, presque toutes d'égale maestria. Par contre, ce qu'il faut reprocher à Morin, ce qu'il y a de plus faible dans son oeuvre, ce sont les descriptions des villes d'Europe ou d'Asie où, sauf le vers, qui n'est jamais bial tout est faux, et cela nous fait plutôt penser à des impressions cueillies au cours de lectures d'impressions de voyages. Dans certaines pages, cependant éclatent quelques ac-

cents sincères, et même dans les pièces les plus faussées l'on trouve parfois de jolis traits de couleur locale.

Une autre chose qu'il faut signaler c'est le défaut d'originalité de la forme. C'est presque du pastiche, c'est à coup sûr de l'imitation, de la belle imitation, mais peut-on exiger vraiment d'un jeune homme qu'il ait toute sa personnalité à vingt-trois ans ?

Plusieurs pièces ici et là trahissent aussi la jeunesse de l'auteur, mais le "Paon d'Email" est dans l'ensemble une belle oeuvre et je réalise un peu que même en France ce soit un des plus remarquables débüts qu'on ait vus depuis bien des années.

Pour nous au Canada c'est une poésie qui nous remet des faveurs et des mémoires d'un Lozeau et surtout des oeuvres grotesques d'un Chapman.

Puisque tous les paysages ont tenté Paul Morin, je souhaite qu'après avoir chanté la lune de Venise, le ciel de Tokio, les couchants d'or de Stamboul, les tulipes d'Haarlem il aperçoive son pays ? Je suis convaincu que s'il y mettait autant d'âme que pour Quimper, il y trouverait une puissante originalité.

Paul Morin devra travailler cependant; son "Paon d'Email" denote un tempérament d'artiste de premier ordre, s'il le veut, s'il ne craint pas les nuits d'insomnie dont il apprécie déjà la fécondité :

Noctambule cerveau, vous êtes virtuose En supplices exquis. Ennemi du sommeil, Vous savez distiller la subtile vrose.

Je suis convaincu qu'il deviendra grand poète.

R. V.

## TRIBUNE LIBRE

A propos d'Instruction

Montréal, 4 janvier 1912. Monsieur le rédacteur du "Pays", Montréal.

Monsieur, Vous me pardonnerez si je prends la liberté de vous adresser ces quelques lignes. C'est tout simplement à titre de travailleur pour vous témoigner l'admiration que j'éprouve et pour vous encourager à continuer la campagne que vous avez entreprise en faveur de l'Instruction publique.

Pour moi, notre système d'Instruction publique est le plus mauvais que l'on puisse trouver. Il nous faudrait un ministère de l'Instruction publique pour réunir nos efforts et centraliser quelque peu. Comme c'est là, on se borne à enseigner bien peu de choses; d'ailleurs on peut exiger davantage d'institutrices payées. Je vous parle avec connaissance de cause, M. le Rédacteur, j'ai cinq de mes cœurs qui ont été institutrices.

Quant aux institutions dirigées par les communautés religieuses, si je vous disais que l'on y confie des classes très importantes à des sujets incompetents. J'ai deux de mes oncles qui sont frères des écoles chrétiennes; ce sont eux qui m'ont dit qu'ils étaient obligés de faire des classes dont ils ignorent souvent les matières. Faute d'autres sujets, le supérieur les oblige à enseigner des choses qu'ils ne savent pas. Ne croyez-vous pas que tous ceux qui enseignent dans les communautés ou ailleurs devraient avoir des diplômes de capacité et qu'ils devraient subir des examens sérieux. Puisque ce sont les seules écoles où nous puissions envoyer nos enfants, le gouvernement devrait voir à ce que tous les professeurs sachent quelque chose.

Vous rappelez souvent aux Canadiens-Français dans votre journal qu'ils n'ont pas encore atteint la perfection comme on essaie de le leur faire croire dans les réunions de Saint-Jean-Baptiste. Pour ma part, je trouve des marques très sensibles partout de notre infirmité, par exemple, voyez ici même, à Montréal, les Canadiens-Français sont groupés dans les quartiers pauvres, tandis que les Anglais habitent l'Ouest, Westmount, les belles rues résidentielles, et c'est tellement entendu que les Canajays sont parqués dans les petites rues que nous disons tous les jours quand nous apercevons quelque jolie localité : c'est anglais.

Je me demande pourquoi nous sommes tous pauvres et qu'ils sont tous riches. Serait-ce parce qu'on nous enseigne à nous détacher des biens de la terre ?

Avec les richesses naturelles que nous avons dans notre province, c'est honteux de voir passer toutes ces richesses entre les mains des Américains et des Anglais. Nous, les Canadiens, nous ignorons tout des compagnies; les Anglais forment des syndicats, achètent le bien de fond pour une bagatelle, vendent ensuite des actions, mais gardent le contrôle de la compagnie, et réalisent de gros bénéfices. Nous pourrions faire la même chose, et par ce moyen aller chercher des capitaux jusqu'à l'étranger.

Dans les écoles commerciales, enseignez-vous vraiment le fonctionnement des compagnies ?

Bien à vous,

H. LAFORTUNE.



AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du seizième jour de décembre 1911, constituant en corporation MM. Samuel Williams Jacobs, comar en Louis Michel Williams Jacobs, comar en Louis du Roi, Alexandre Couture, avocats, Casimir Papineau, Couture, avocats, Violet Winifred Leslie Henry Anderson, sténographe, et Belle Rubinsky, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants :

1. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour tout apprenti barbier, d'obtenir un certificat d'apprenti et d'exposer tel certificat à la vue du public dans la boutique où il travaille ;

2. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour tout porteur d'une licence de barbier, d'exposer telle licence à la vue du public dans la boutique où il travaille ;

3. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, et de la fermeture de son établissement, pour toute personne exploitant par elle-même ou par d'autres, une boutique de barbier, d'exposer à la vue du public dans sa boutique, la licence des barbiers et le certificat des apprentis travaillant ;

4. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour toute personne exploitant par elle-même ou par d'autres une boutique de barbier, de permettre la visite de son établissement à tout représentant de la Corporation ;

5. Condamnation à un emprisonnement n'excédant pas quinze jours pour toute personne condamnée à une amende ou à une pénalité imposée par la dite loi d'incorporation, faite par telle personne de payer le capital et les frais ;

6. Application de la loi de l'Association des Barbiers de la Province de Québec à toute la Province de Québec ;

7. Que le siège social de la Corporation soit à Montréal.

Montreal, 7 décembre 1911.

ROY & RAYMOND, Procureurs de l'Association des Barbiers de la Province de Québec.

48-5 ins.

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'Association des Barbiers de la Province de Québec, d'adresse à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour faire amender sa loi d'incorporation, 62 Victoria, chap. 90, et obtenir des pouvoirs additionnels relativement aux sujets suivants :

1. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour tout porteur d'une licence de barbier, d'exposer telle licence à la vue du public dans la boutique où il travaille ;

2. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, et de la fermeture de son établissement, pour toute personne exploitant par elle-même ou par d'autres, une boutique de barbier, d'exposer à la vue du public dans sa boutique, la licence des barbiers et le certificat des apprentis travaillant ;

3. Obligation, sous peine d'une pénalité de dix piastres, pour toute personne exploitant par elle-même ou par d'autres une boutique de barbier, de permettre la visite de son établissement à tout représentant de la Corporation ;

4. Condamnation à un emprisonnement n'excédant pas quinze jours pour toute personne condamnée à une amende ou à une pénalité imposée par la dite loi d'incorporation, faite par telle personne de payer le capital et les frais ;

5. Application de la loi de l'Association des Barbiers de la Province de Québec à toute la Province de Québec ;

6. Que le siège social de la Corporation soit à Montréal.

Montreal, 7 décembre 1911.

ROY & RAYMOND, Procureurs de l'Association des Barbiers de la Province de Québec.

48-5 ins.

AVIS

Avis public est par les présentes donné que Joseph Bilodeau, agent d'immeubles, de la cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi déclarant valide, à toutes fins que de droit, la vente par licitation à lui faite suivant avis public, le 6 juillet 1911, à l'Hotel de Ville de Montréal, comme plus haut et dernier enchérisseur pour le prix et la somme de \$9,500.00, des immeubles suivants, savoir : les lots connus et désignés sur les plans et livre de renseignements du village incorporé d'Hocheville sous les numéros 732 à 741 inclusivement, 1098 à 1106 inclusivement 1092 à 1097 inclusivement et 1065 à 1066 inclusivement de la subdivision officielle du lot primitif numéro quatre (No. 14), aux dits plan et livre de renseignements appartenant alors à la succession de feu Pierre Olivier Trudel, en son vivant rentier, de la paroisse de St. Tit, et déclarant le dit Joseph Arthur Bilodeau, propriétaire des dits immeubles, aux conditions des ordonnances judiciaires autorisant la dite vente par licitation et déterminant le mode de paiement du dit prix de vente, et pour autres fins.

Québec, 18 décembre 1911.

L. A. CANNON, Procureur du réquérant.

50-5 ins.

AVIS

Avis public est par les présentes donné par Dame Mary McIntosh, veuve de feu Joseph Teskey, John Stewart Teskey, bourgeois, Mademoiselle Mary Ann Teskey, fille majeure, tous de la Cité de Montréal; Dame Rebecca Teskey, épouse de John Falconer, et le dit John Falconer, marchand, pour l'autoriser, Dame Christina Adelaide Falconer, épouse de James Wesley Evans, meunier, pour l'autoriser, tous de Thorndale, dans la province d'Ontario; William H. Black de la dite Cité de Montréal, secrétaire, en sa qualité de curateur dument nommé et agissant pour la substitution créée par le testament de feu Joseph Teskey, parties de la première part, et Arthur Mignault, médecin et Victor Morin, notaire, tous deux de la dite Cité de Montréal, parties de la deuxième part, qu'ils vont demander à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session, une loi pour confirmer un contrat de vente, des dites premières parties aux dites secondes parties, passé devant F. Samuel Mackay, N. P. le 22 juillet 1911 et portant le No. 9547 du répertoire du dit notaire et pour d'autres objets.

Montreal, 1er décembre 1911.

HICKSON & CAMPBELL, Avocats des réquérants.

48 5 ins.

AVIS

Avis est donné au public que le Curé et les Marguilliers de l'Oeuvre et fabrique de la Paroisse de Saint-Viateur d'Outremont, district de Montréal, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir un acte amendant sa loi I Georges V, Chapitre 105 et I Georges V, Chapitre 113 afin de se faire autoriser à augmenter ses pouvoirs d'emprunt et obtenir d'autres pouvoirs.

Montreal, 5 décembre 1911.

BESSETTE & DUTAUD, Procureurs des Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Viateur d'Outremont.

48-5 ins.

AVIS

Avis est par le présent donné que la Compagnie Hydraulique de Saint-Maurice, corps incorporé et politique s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi donnant le pouvoir de construire des écluses d'emmagasinage et de règlement sur la rivière Saint-Maurice et ses tributaires, dans le but de conserver et régler le cours d'icelle, acquérir les terrains nécessaires pour le dit but, construire un système de téléphone y ayant rapport, émettre des débetures, charger des péages pour le flottage et transport du bois, ainsi que taxer les différentes personnes et compagnies possédant, contrôlant ou mettant en opération les pouvoirs d'eau sur la dite rivière Saint-Maurice, pour certaines contributions en rapport aux dites améliorations et pour autres fins.

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL, Solliciteurs des réquérants.

Montreal, 5 décembre 1911.

49-5 ins.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, par "The Laing Packing & Provision Company, Limited", corps incorporé, et ayant son principal bureau dans la cité de Montréal, et "Matthews-Laing, Limited", corps incorporé, et ayant son principal bureau dans la cité de Toronto, province d'Ontario, pour obtenir une loi autorisant "The Laing Packing and Provision Company Limited", à transporter ses droits et franchises octroyées par la loi de la dite législature, l'Edouard VII, chapitre 72, et autorisant "Matthews-Laing, Limited" de les prendre et acquérir, et pour autres fins.

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL, Solliciteurs des réquérants.

Montreal, 6 décembre 1911.

49-5 ins.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Herbert Alexander Nook des Cité et District de Trois-Rivières, mais autrefois des Cité et District de Montréal, comptable, par une requête au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir une loi l'autorisant de divorcer avec sa femme, Dame Alice Gertrude Morrison, des Cité et District de Montréal, à cause d'inconduite et d'adultère.

Montreal, 24 octobre 1911.

Hibbard, Boyer et Gosselin, 112 St-Jacques, Montréal.

42-14 ins.

Le Gin Canadien "Croix Rouge"

MURI EN ENTREPOT

représente un précieux Aliment d'Épargne.

On ne saurait trop mettre le public en garde contre les alcools d'industrie qui forment la base d'un grand nombre de produits importés et qui sont préjudiciables à la santé à cause des nombreuses impuretés qu'ils contiennent. C'est là le danger.

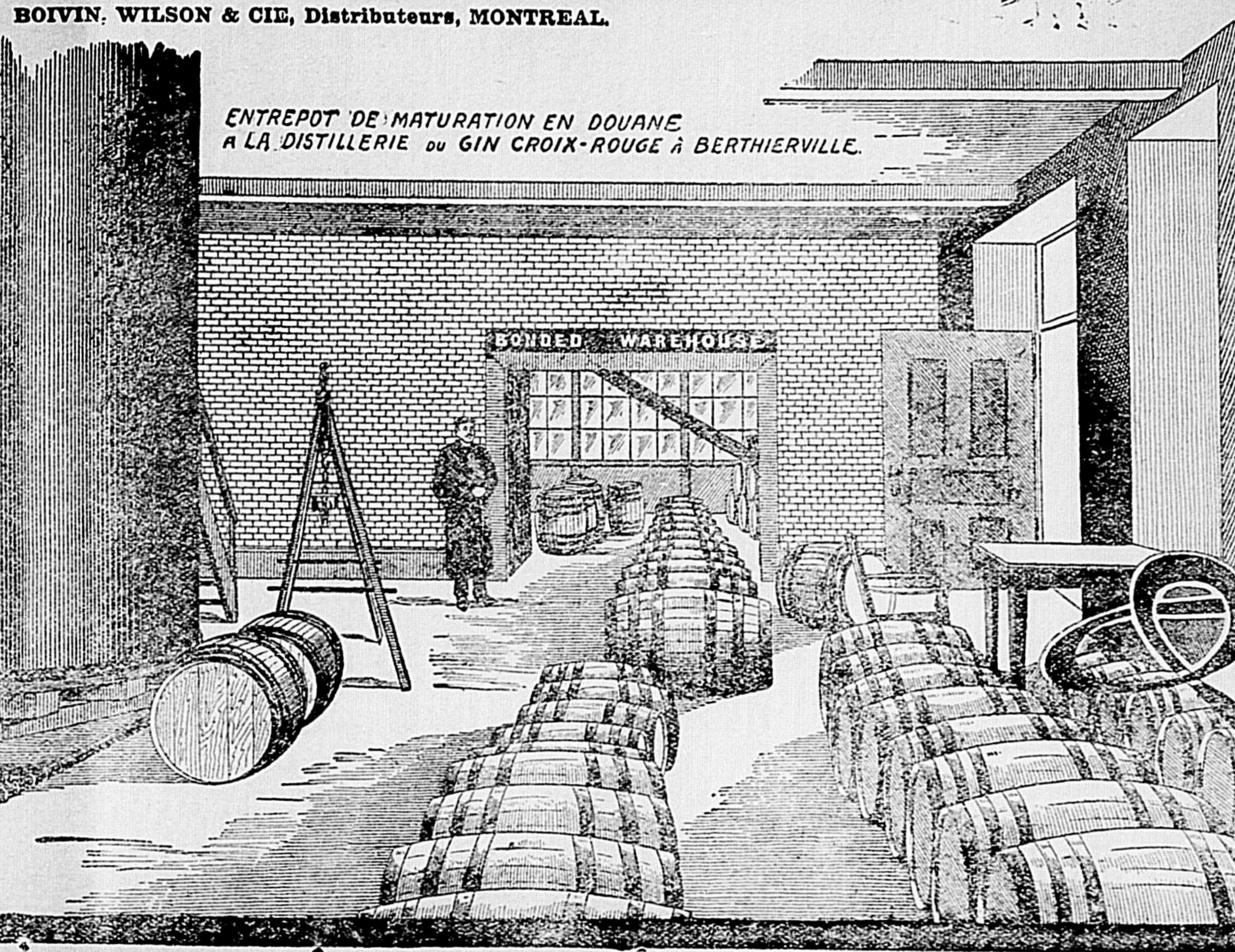
Si vous prenez de la boisson, donnez la préférence à la bonne vieille Eau-de-vie de Genièvre, véritable aliment d'épargne pour soutenir l'effort et ménager les forces.

LE GIN "CROIX ROUGE"

le produit le plus pur de la distillation du sucre extrait de l'orge, du maïs et du seigle canadiens et de la meilleure qualité de baies de Genièvre—fabriqué, distillé, mûri en Entrepot sous le Contrôle du Gouvernement—est le type de l'Eau-de-vie recommandable à cause de sa pureté et de son action diurétique précieuse que ne possèdent pas les autres boissons alcooliques. Comme des meilleures choses, naturellement, il convient d'en user avec modération.

Défiez-vous des Gins Importés, demandez le Gin "CROIX ROUGE" dont chaque flacon porte le Timbre Officiel de Contrôle du Gouvernement Canadien.

LE GIN AVEC UNE GARANTIE



BOIVIN, WILSON & CIE, Distributeurs, MONTREAL.

ENTREPOT DE MATURATION EN DOUANE A LA DISTILLERIE du GIN CROIX-ROUGE à BERTHERVILLE.

"Frisco" Le Restaurant de... l'Hotel Windsor

L'on peut y faire préparer des Lunchs et Diners particuliers.

En s'adressant au Maitre d'Hotel.

Charles Lavallée

Maison Fondée en 1853 35 BOULEVARD SAINT-LAURENT Téléphone Main 554

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLES

Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.

Agents pour Besson & Cie, Londres, Ang., Pöhlmann, Guinot & Cie de Lyon France. York & Sons, de Grand Rapids, Mich.

A Vendre

Un moteur à gazoline, 20 H.P. pour yacht. Entrés bon état. Le propriétaire vend pour acheter un 40 H. P.

S'adresser à W. A. Baker, 43 ST-SACREMENT, - MONTREAL.

Rafraichissant Nourrissant VIN MARIANI

Aperitif, avant les repas. Digestif, après les repas. Toutes les pharmacies. Partout.

Le 'Welland Hotel'

Nos 17 à 25 Ave. McGill College.

L'hôtel le mieux adapté pour accommoder les familles qui désirent une installation permanente pour les mois d'hiver. Chambres à la suite avec bain, eau chaude et eau froide. S'il vous plaît, venez me voir.

GEO. E. FULLER, Propriétaire

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing Co., 306 rue St-Paul.

A. LEROUX, Gérant.

The Arbour Hotel

COY. LTD. Johnny BERTRAND Gérant 185 et 187 Boulevard St-Laurent

Liqueurs et Cigares de 1er choix. Tél. Bell Est 4810 Montréal

I. L. LAFLEUR

LIMITEE IMPORTATEURS DE

Quincalleries, Peintures, Verreries, Verres, etc. Aussi chapeaux et Yachts à Gazoline. Moteurs à Gazoline VIM. Bateaux en acier MULLIN

862-366 Notre-Dame O. Montréal 48 à 57 rue Dupré

Joseph Fortier

Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Reliéf. Magasin de Papeterie Mercantile Exportation, Fabrication, Importation.

210 NOTRE-DAME OUEST, Côté St-Pierre

Examen des Yeux Gratit

On ne saurait trop mettre le public en garde contre les alcools d'industrie qui forment la base d'un grand nombre de produits importés et qui sont préjudiciables à la santé à cause des nombreuses impuretés qu'ils contiennent. C'est là le danger.

Si vous prenez de la boisson, donnez la préférence à la bonne vieille Eau-de-vie de Genièvre, véritable aliment d'épargne pour soutenir l'effort et ménager les forces.

LE GIN "CROIX ROUGE"

le produit le plus pur de la distillation du sucre extrait de l'orge, du maïs et du seigle canadiens et de la meilleure qualité de baies de Genièvre—fabriqué, distillé, mûri en Entrepot sous le Contrôle du Gouvernement—est le type de l'Eau-de-vie recommandable à cause de sa pureté et de son action diurétique précieuse que ne possèdent pas les autres boissons alcooliques. Comme des meilleures choses, naturellement, il convient d'en user avec modération.

Défiez-vous des Gins Importés, demandez le Gin "CROIX ROUGE" dont chaque flacon porte le Timbre Officiel de Contrôle du Gouvernement Canadien.

LE GIN AVEC UNE GARANTIE

BOIVIN, WILSON & CIE, Distributeurs, MONTREAL.

ENTREPOT DE MATURATION EN DOUANE A LA DISTILLERIE du GIN CROIX-ROUGE à BERTHERVILLE.

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing Co., 306 rue St-Paul.

A. LEROUX, Gérant.

DEMANDEZ la Biere populaire

MOLSON

Embouteillée

dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis

125 ANS

Terrapin Restaurant

25, RUE NOTRE-DAME OUEST.

Restaurant de Premier Ordre. Liqueurs et Cigares de Choix. Spécialité: LUNCH AU COMPTOIR sous la direction de E. SIMS ci-devant de de Lucas & Sims.

Salon d'Optique Franco-Britannique

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORONON et LUMETTES. YKUX ARTIFICIELS, salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels. Assortiment complet des derniers modèles en THERMOMÈTRES, BAROMÈTRES, BOUSSOLES, ETC. Ajustement parfait, verres de première qualité, montures de toutes sortes.

Satisfaction Garantie.

Consultations: à l'Hotel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs, excepté le mercredi et samedi aux Salons d'Optique de 1 a.m. à 8 p.m. Appointments par téléphone Bell Est 3257.

Spécial: Nous venons d'inventer un département d'instruments de photographies, marque: "ENSIGN", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

203-207 STE-CATHERINE Est, Entre Ste-Elizabeth et Sanguinet.

EXAMEN DES YEUX GRATIT

On ne saurait trop mettre le public en garde contre les alcools d'industrie qui forment la base d'un grand nombre de produits importés et qui sont préjudiciables à la santé à cause des nombreuses impuretés qu'ils contiennent. C'est là le danger.

Si vous prenez de la boisson, donnez la préférence à la bonne vieille Eau-de-vie de Genièvre, véritable aliment d'épargne pour soutenir l'effort et ménager les forces.

LE GIN "CROIX ROUGE"

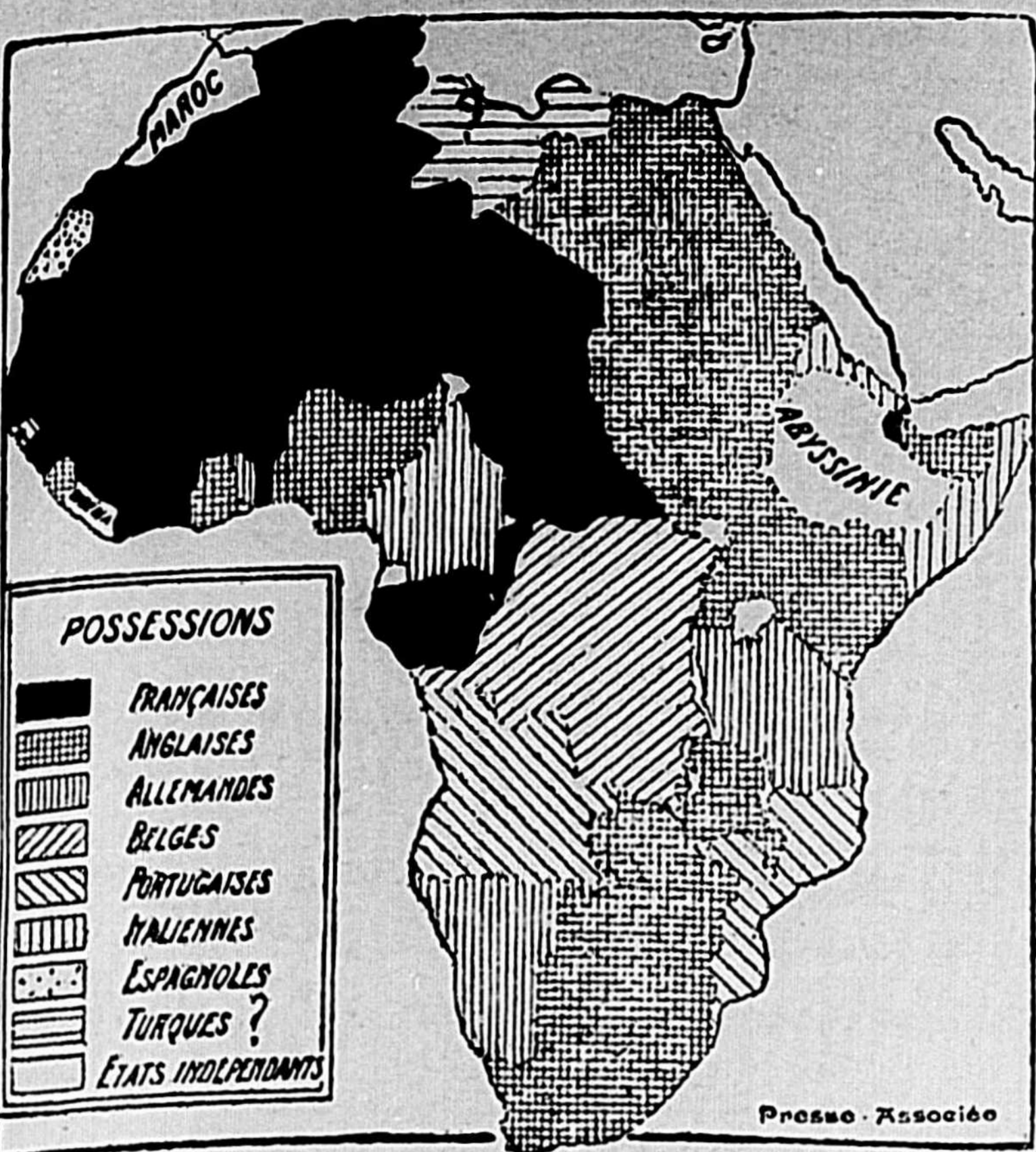
le produit le plus pur de la distillation du sucre extrait de l'orge, du maïs et du seigle canadiens et de la meilleure qualité de baies de Genièvre—fabriqué, distillé, mûri en Entrepot sous le Contrôle du Gouvernement—est le type de l'Eau-de-vie recommandable à cause de sa pureté et de son action diurétique précieuse que ne possèdent pas les autres boissons alcooliques. Comme des meilleures choses, naturellement, il convient d'en user avec modération.

Défiez-vous des Gins Importés, demandez le Gin "CROIX ROUGE" dont chaque flacon porte le Timbre Officiel de Contrôle du Gouvernement Canadien.

LE GIN AVEC UNE GARANTIE



# La carte officielle des accords franco-allemands

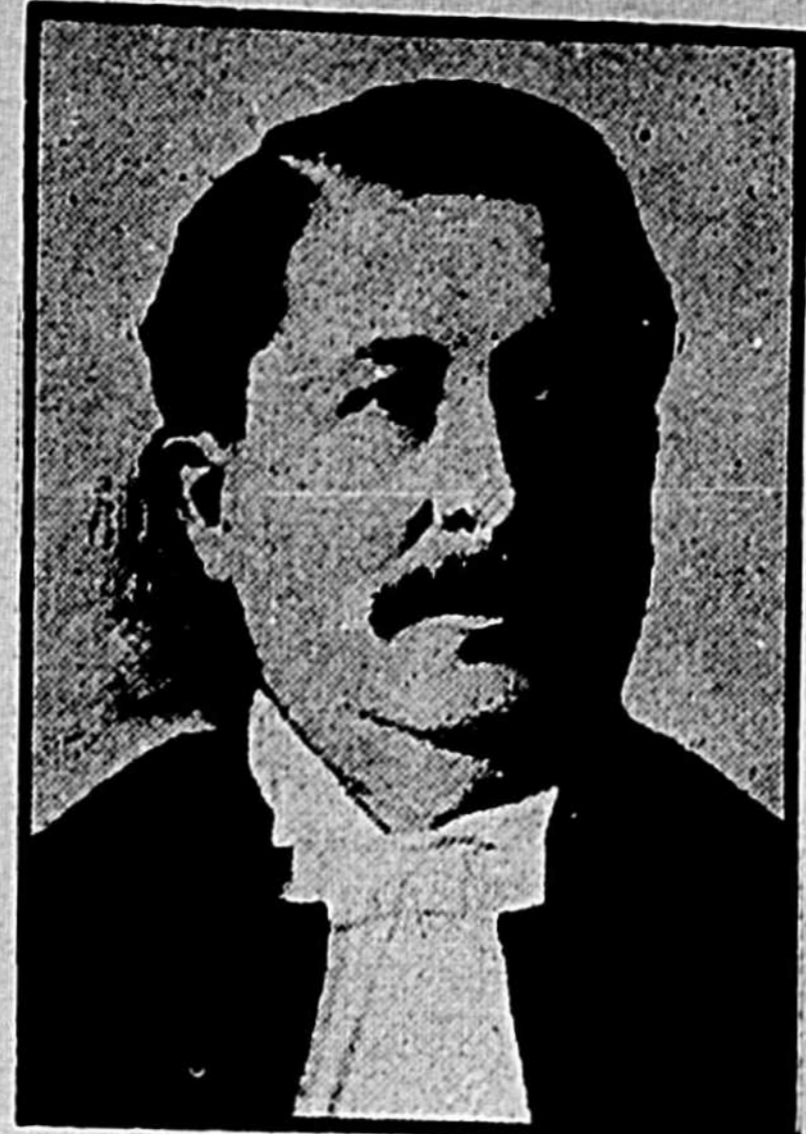


La carte que nous donnons a été dressée par les soins de M. GERVAIS, Sénateur de la Seine, rapporteur du budget des Colonies qui en a publié l'original à l'usage du Parlement français.

Cette carte est la seule permettant de suivre d'une façon claire, en quel consiste les acquisitions, les concessions, les discussions, concernant le

Maroc et le Congo.

Par un simple coup d'œil on voit que la situation occupée là par la France égale celle de l'Angleterre et distance de beaucoup celle qu'occupent les autres pays. La France possède en Afrique un ensemble de territoire égalant la surface de l'Europe et atteignant dix-huit fois sa propre superficie.



L'ECHEVIN LAVALLEE  
Candidat à la mairie

Dans les entrevues qu'il a données aux journaux, l'échevin Lavalée, avec une franchise de bon augure, a déclaré qu'il était en faveur de formes réalisables, comme par exemple la réduction du pouvoir d'emprunt de la ville de 15 à 12 p.c. — ce qui est le fait d'un administrateur sage et prudent. Ce projet, l'échevin Lavalée l'avait soumis au Trésorier de la Cité, M. Robb, dont l'autorité est incontestable et qui l'a approuvé, approbation flatteuse pour son auteur. En effet, si ce projet devenait loi, il serait des plus avantageux pour la ville qui sous forme d'intérêt et d'amortissement ne paierait pas plus cher qu'elle ne paie d'intérêt et paiement et ce serait le moyen de payer le déficit. Tandis que si l'on élève à 25 pour cent le pouvoir d'emprunt de la ville, on puiserait vite les revenus de la Cité, et la conséquence serait augmentation des taxes foncières et des taxes personnelles à brève échéance.

Avec son expérience pratique, l'échevin Lavalée en homme qui connaît à fond le fonctionnement des rouages municipaux, déclare loyalement que le fait de promettre aux électeurs dix billets de Tramways pour 25 cents est prématuré, personnel ne pouvant prédire ce qui adviendra, le moment venu, bien que tout le monde puisse favoriser l'octroi de 10 et même 12 billets de tramways pour 25 cts.

En ce qui concerne le Bureau de l'Échevin, l'échevin Lavalée lui a donné, lors de sa création, tout son appui, ainsi qu'il l'a déjà déclaré aux journaux. A cette fin, il a combattu en faveur de la réduction du nombre des échevins et en faveur de la création d'un bureau de commissaires ou d'un Bureau de Travaux Publics. Le nouveau système fonctionne depuis deux ans, maintenant et il est déterminé à en laisser faire l'essai loyal, et à cette fin il voudrait voir la loi actuelle appliquée dans son sens le plus large par les élus du peuple. Naturellement, tout système peut avoir ses lacunes; il appartient à ceux qui sont en office de les corriger au fur et à mesure qu'elles se font sentir. Il appartient donc au peuple de choisir des hommes d'une probité éprouvée.

L'échevin Lavalée est l'auteur de la clause de la Charte de la ville, qui l'autorise à faire préparer les plans du tracé des rues pour toute l'île de Montréal. Cela n'implique pas l'ouverture immédiate de ces rues, l'important est de préparer les plans en temps utile, ce qui éviterait à l'avenir les expropriations coûteuses et ferait épargner beaucoup d'argent à la ville. Bien que la Législature n'ait pas accordé à la ville tous les pouvoirs qu'elle demandait, attendu que la loi existante exigeait le consentement préalable des municipalités environnantes, en même temps la loi était applicable pour commencer et la ville devrait s'efforcer d'obtenir de plus amples pouvoirs pour faire établir ces plans les meilleurs intérêts de Montréal.

Incidentement, l'échevin Lavalée rappelle qu'il avait à deux reprises différentes été éliminé de l'ancien Comité des Finances pour n'avoir pas voté avec la majorité, ce qui prouve son indépendance et l'ardeur qu'il met à défendre ses opinions; il rappelle aussi l'époque où il faisait partie du Comité des Finances sous la présidence de l'échevin L. A. Lapointe, et où, à leur suggestion, on requit des certificats des Chefs des Départements de l'eau et des chemins, attestant que les égouts et les tuyaux à l'eau étaient en bon ordre avant d'ordonner le pavage des rues, système actuellement suivi par le Bureau des Commissaires.

Et revenant à la question des billets de Tramways, l'échevin Lavalée conclut: "Comment est-il possible à quiconque sait ce que comporte l'administration des affaires d'une grande ville de dire qu'il pourra, s'il est élu maire, obtenir 10 billets de Tramways pour 25 cents. Il y a d'autres conditions à part la question des billets, mais je le répète, pourquoi n'obtiendrait-on pas douze billets, si la chose est possible?"

Pourquoi se limiter à dix billets pour vingt-cinq cents?

La franchise chez un candidat n'est-elle pas, pour l'électeur la meilleure garantie d'une bonne administration. L'électeur sait parfaitement que les promesses ne coûtent pas cher; c'est quand il s'agit de les réaliser que la mémoire fait subitement défaut aux prometteurs inconscients ou peu scrupuleux.

Parc Sohmer — Int ou sup M MM DIMANCHE, 7 JANVIER 1912.

Magnifique programme demain, dimanche, au Parc Sohmer, aux représentations de 3 et 8 heures.

LE CIRQUE LASHWOOD, composé de 6 pontes et de 16 chiens dressés. L'une des meilleures troupes en existence.

DEWITT TRIO, acrobates extraordinaires sur anneaux romains.

THE 2 AVONS, duettistes, avec effets de lumière électrique.

BALL & MARSHALL, merveilleux numéro musical.

ARTIO TRIO acrobates comiques, contortionnistes, équilibristes, etc., etc.

ALICE OAPRON, contralto.

La musique du parc sous la direction du prof. J. J. Goulet, au complet.

## Le ministère de l'Instruction publique

La "Vigie" rappelle dans un long article sur l'Instruction publique que Mercier déclarait en Chambre le 4 décembre 1890 qu'il ne voulait pas même délibérer sur l'importante question d'un ministre de l'Instruction Publique et elle ajoute:

"Après avoir franchement exprimé son opinion, M. Tessier se rendait à l'avis de son chef, l'Hon. M. Mercier, et il admettait qu'il valait mieux, dans L'INTERET PUBLIC, ne pas toucher à notre système d'éducation. On avait le respect des chefs alors, et l'on savait comprendre que les ministres ont des responsabilités qui les obligent à une grande prudence. LES VRAIS LIBERAUX ont conservé cette tradition; sur la question de l'Instruction publique, ils sont avec Sir Lomer Gouin comme ils seraient avec Mercier."

Cependant, après le désastre de 1892, il n'a fallu rien moins que la promesse faite au peuple de cette province, par l'Hon. M. Marchand de lui donner un ministre de l'Instruction publique, pour ramener le parti au pouvoir.

Est-ce que d'après la "Vigie" M. Marchand n'était pas un bon libéral?

Sir Lomer Gouin n'a-t-il pas donné à son programme l'appui de sa parole quand il promettait la réforme scolaire dans toute sa plénitude.

Est-ce que franchement nous ne serions plus de vrais libéraux parce que nous sommes restés fidèles aux principes de feu l'Hon. M. Marchand et l'Hon. M. Gouin?

A. LABELLE  
JUSQU'AU BOUT

Pendant qu'avec un patriotisme souci les partisans du régime qui a cédé à l'Angleterre le Canada, la Louisiane et les Indes pèsent à la balance de précision les conséquences de la convention franco-allemande, les puissances ne s'embarrassent point de savoir si notre indépendance politique à Maroc vaut exactement ce que nous cédonnons au Congo. Elles constatent qu'après le geste maladroit, en harmonie cependant avec la brutalité qu'elle apporte dans ses rapports internationaux, l'Allemagne a resté la politique marocaine qu'elle professait depuis dix ans et au nom de laquelle elle avait conduit quatorze puissances à Algésiras. Elles estiment que la Germanie sort de l'incident diminuée, mais elles estiment aussi que la situation est plus que jamais instable. Elles voient que la marine pour laquelle l'Allemagne se ruine n'a dans l'Atlantique aucun point d'appui et que la Méditerranée lui est aussi militairement interdite depuis la mainmise de l'Italie sur Tripoli.

Cette infériorité momentanée, l'Allemagne la sent mieux que personne; mais dès maintenant elle se met à l'œuvre pour perfectionner son armée et sa force navale; nous pouvons être certains que, dans quelques années, elle esquissera un geste nouveau, à la suite duquel elle ira vraisemblablement jusqu'au bout.

(De la "Dépêche" de Toulouse.)

Un autre qui s'en va

Après la "Vigie" qui a dû cesser sa publication quotidienne, voici un vieux journal libéral, l'"Union" de Saint-Hyacinthe qui abandonne la lutte.

Voici en quels termes l'"Union" fait part de cette nouvelle à ses lecteurs:

"Avec le présent numéro nous cessons la publication de notre édition semi-quotidienne.

La direction de notre journal a cru devoir donner toutes ses ressources à la publication d'un journal hebdomadaire.

La proximité de notre ville de la métropole canadienne, dans laquelle sont publiées d'excellentes feuilles à grand tirage et à grand format, enlève à une feuille semi-quotidienne presque toute chance de succès financier. Notre journal a été jusqu'ici publié à perte et il nous a été impossible d'espérer pouvoir améliorer le côté financier de cette entreprise."

C'est le "Clairon" qui remplacera l'"Union". Il sera hebdomadaire.

L'"Union" avait 39 ans d'existence. Si le parti libéral laisse mourir ses journaux, Sir Lomer Gouin pourrait bien s'en rendre les pouces aux prochaines élections.

FELIX POUTRE  
Deuxième semaine

Les cendres de Louis Fréchette ont été dressées à l'aise devant l'enthousiasme que fait le public à sa pièce "Félix Poutre". Des centaines de personnes se sont vu refuser l'entrée du Parisiana; aussi la direction a-t-elle décidé de laisser cette œuvre populaire à l'affiche la semaine prochaine. En plus du mérite de l'œuvre elle-même, la troupe de M. Julien Daoust, par une interprétation hors ligne, a encore ajouté à l'intérêt du spectacle.

Nul doute que ceux qui n'ont pu avoir accès au Parisiana se rendront à ce théâtre la semaine prochaine pour revoir cette page toute récente de notre histoire si admirablement décrite dans "Félix Poutre".

TELEGRAPHY  
"Cours de Télégraphie et Travail de Chemins de Fer."

par un professeur de 15 années d'expérience. Classe jour et soir.

Est 8992 151 ST-DENIS 50-51 ins.

A VENDRE  
UN  
Attelage pour Pony

Cet attelage, fabriqué dans les ateliers de la Cie Lamontagne, est ce qu'il y a de mieux dans le genre — A coûté \$80.—Vendra pour \$30.— prompt acheteur.

J. W. BITHELL,  
Eastern Township Nursery, Lawrenceville Qué. 50—Rins

# Dominion Light, Heat & Power Company

C'est par notre entremise que les Citoyens de Montréal ont obtenu une réduction de

# 50%

Dans leur Comptes d'Electricité.

Voulez-vous bénéficier de ces taux ?

TELEPHONEZ :

## UPTOWN 2940

## Theatre National

Semaine du 8 Janv. 1912

La plus sentimentale des pièces

# CAMILLE

EN 5 ACTES

PAR A. DUMAS FILS

## Parc Sohmer

Ouvert tous les DIMANCHES

3 P. M. et 8 P. M.

Admission, 10c.

## THEATRE PARISIANA

Semaine du 8 Janv. 1912

M. Julien Daoust, et Mme. Bella Ouellette et leur troupe dans

# FELIX POUTRE

seme semaine

Matinée tous les jours.

# ORPHEUM

SEMAINE PROCHAINE 2.10 et 8.10 p. m.

Compagnie anglaise de Fred Karno

dans "A NIGHT IN AN ENGLISH MUSIC-HALL", avec BILLIE REMVES dans "The Drunk".

8 — AUTRES GRANDES ATTRACTIONS —

PRIX HABITUELS. Téléphones Up 74—Up 5948.

# PRINCESS

AUJOURD'HUI "The Blue Bird"

Semaine commençant lundi, le 8 janvier La plus comique comédienne

# MARIE DRESSLER

Dans l'exquise comédie musicale "TILLIE'S NIGHTMARE"

PRIX—Soirées : 50c. à \$2.00. Matinées : 25c. à \$1.00. Six premières rangées \$1.50

A VENDRE

778, Boulevard St-Laurent, Moncton

## MARCIL EST LE MAIRE QU'IL NOUS FAUT

Il s'est prononcé pour :

Une ville propre.

10 billets de tramway pour 25c.

Taxes Légères et Equitables.

One man, one vote.

Justice pour tous indépendamment de race ou de religion.

Maintien du Bureau de Contrôle.

Votez pour

# MARCIL

et soyez du côté des vainqueurs.



GEORGES MARCIL  
Echevin et Candidat du Peuple à la Mairie.

## Claques et Bottes en Caoutchouc à Bon Marché

# 35 cts.

Pardessus en caoutchouc, de première qualité, pour messieurs, de \$1.50 pour 98c

Bottes en caoutchouc de première qualité, pour messieurs, de \$3.00 pour \$1.98

Claques Foothold jaunes pour dames, jaunes et blanches pour demoiselles et enfants, valant jusqu'à \$1.00 pour 19c

Claques pour dames, valant jusqu'à 50c pour 19c

Pas de commandes par poste ou C. O. D.

Claques de première qualité pour dames, de 75c pour 35c

Claques de première qualité pour demoiselles, de 60c pour 29c

Claques de première qualité pour enfants et bébés, de 50c pour 29c

Pardessus à une boucle de première qualité, pour messieurs, de \$1.50 pour 98c

Claques pour dames, valant jusqu'à 50c pour 19c

Pas de commandes par poste ou C. O. D.

Bottes en caoutchouc de première qualité, pour dames, demoiselles et enfants, valant jusqu'à \$2.50 pour 95c

Claques de première qualité pour messieurs, de \$1.00 pour 45c

# Boston Shoe Store

Coin Ste-Catherine et Mansfield.

## ECOLE DE PIANO, PARIS, MONTREAL

PREPARATOIRE AU PROFESSORAT

Fondée en 1898, affiliée à l'Ecole de Paris. Sous le patronage de Sir Lomer Gouin, Lady Laurier, Hon. L. O. Taillon, Hon. R. Dandurand, Hon. B. de la Bruère. Plusieurs professeurs diplômés attachés à l'institution. Obtention de diplômes à tous les degrés.

Leçons à domicile. Prix modérés. Pour renseignements, s'adresser à la Directrice: Mademoiselle VICTORIA CARTIER, 50, Avenue du Park, Tél. Up 6335

## Patinage à Glace et a Roulettes

Tous les Après-Midi et Soirs.

# AU FORUM

MUSIQUE DE FANFARE TOUS LES SOIRS

## PATRIOTISME DE RAPPORT

L'"Action Sociale", la "Vérité", la "Croix" et tutti fruti font dans la religion et le patriotisme, tout comme M. Menier fabrique du chocolat et les restaurateurs de la rue Craig, moyennant de l'argent, vous servent une "bean", des patates frites, de la petite bière blanche et autre chose "bon". Ce qu'on a toujours regardé comme une abstraction, un sentiment, devient ici une "matière de rapport". Jadis la dévotion et l'amour de la patrie donnaient l'une le ciel, l'autre la gloire. Aujourd'hui la foi fait vivre son homme gras et honoré, le conduit au Capitole, lui ouvre les portes des universités, lui donne des airs d'importance. Dans cette vision se tiennent uniquement ces laïques souples et onctueux, qui affichent si souvent ce qu'ils n'ont pas, ces laïques impitoyablement orthodoxes qui ne se servent de la religion que pour arriver aux honneurs et à la fortune.

Dans notre fantaisiste pays, on oublie parfois de demander des brevets de capacité aux professeurs de nos écoles, mais on tient à constater "de visu" l'authenticité de leur billet de confession. L'un et l'autre valent mieux pourtant que l'un sans l'autre. J'en sais qui pour avoir déclamé quel que trade échevelé sur les hustings passeront à l'histoire. Savoir s'émouvoir une lame au moment opportun et se faire trembler le gergolion — la pomme d'Adam, selon le langage orthodoxe, en parlant de cette "terre féconde où le sang des martyrs comme une semence immortelle enfanta des héros," c'est un art qui peut vous mener haut. Tandis que Baptiste, la bouche bée gobe ce beau ramage, les "phénix des hôtes de ces bois" lui subtilisent son fromage.

En principe, méfions-nous des gens qui nous parlent de nos destinées providentielles, et nous lancent l'apostrophe: "Fils de croisés! mettez la main sur votre bourse et voyez venir ces gens: ils ont un siège de député ou d'échevin à briguer, et ils en préparent les voies!"

Est-il possible que chats si fréquemment échaudés, moutons rasés, plus souvent qu'à leur tour, nous ne craignons ni l'eau chaude, ni le fer-

du tondeur! Faut-il que cette littérature sonore et creuse, ce style grandiloquent fasse encore des dupes!

Nous touchons pourtant à la faillite du français, l'abolition des écoles bilingues dans Ontario n'est plus qu'une question d'heures, et la Province de Québec, l'habile gardie notre langue et nos traditions, fait eau de partout. Et tout ce que ces saintes feuilles trouvent à faire c'est de montrer le poing à l'assimilateur et de faire des crises d'hystériques!

Comment croire au patriotisme de ces gens qui, au moment critique, ne savent que prier le ciel avec un cœur plein d'amertume et s'amusent à diviser leurs forces — singulier moyen quand on veut régner — fomentent des guerres religieuses, arment les frères contre les frères, alors qu'on n'a pas trop des efforts réunis de tous pour vaincre. En dépit du progrès des idées, de la charité, dont ne sont pas dispensés les dévots, on les voit s'acharner après les Juifs, soulever contre eux le préjugé populaire. Un correspondant du "Nationalist" qui se dit abbé, mais je ne puis le croire, ose même parler de ressusciter le ghetto!

Les Juifs sont ici comme nous pour y rester. Loin de les ostraciser, de les tenir à distance, il vaudrait mieux se les attacher, les intéresser à notre cause, et attirer leurs enfants dans nos écoles, si l'on ne veut pas qu'ils deviennent des citoyens de langue anglaise, qu'ils grossissent l'avalanche menaçant notre "île".

Il s'agit pour nous d'être en force dans la province de Québec. Les naissances diminuent, la mortalité infantile fait que nous payons une dime épouvante au cimetière de la Côte des Neiges. Nous pouvons bien trinquer aux banquets à la gloire de notre race et porter des toasts aux dames la bouche en cœur, pour les ambitionner à y aller de trois du coup, malgré cela nous sommes débordés et par le courant qui vient des frontières et par les voix d'eau intérieures, si nous ne savons manoeuvrer avec intelligence.

FANTASIO.

## ET LE GESTE DE 1905!

La "Vigie" est heureuse d'applaudir au choix de l'Hon. M. Parent, comme président de la Commission du régime des eaux courantes. Notre confrère estime même "que ce geste d'un premier ministre appelant son prédécesseur en office à une charge importante est un acte de haute politique."

Si le geste de 1911 est un acte de haute politique que pense la "Vigie" du geste de 1905, quand M. Gouin, armé d'un couteau, poignarda son chef M. Parent?

## La vie

Nous accusons réception d'un ouvrage du Dr Albert Laurendeau, de Saint-Gabriel de Brandon.

C'est un livre particulièrement destiné aux médecins et qui accuse chez son auteur de patientes et laborieuses études et une belle fructification.

## Association amicale des artistes.

Après de brillants succès remportés par l'"Amicale", en organisant des Fêtes aux huttes, on nous annonce pour le Samedi 10 février, un grand Bal Masqué à l'Auditorium.

Les artistes qui savent si bien nous amuser dans les théâtres, promettent de nous organiser une fête des plus gaies et originales.

Dans une organisation semblable, il faut du goût, de l'entrain. Rien n'y manquera certainement et nos joyeux artistes pourront donner libre cours à leur verve.

Il y aura une grande quantité de prix pour les costumes, de grandes surprises et de l'insédu. La vente des billets est très active. Bravo! l'"Amicale" nous irons en foule vous encourager le 10 février à l'Auditorium.

CONFERENCE  
A 2.30 heures de l'après-midi, dimanche, à la salle de l'Union St-Joseph, coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elizabeth aura lieu une assemblée contradictoire. Sujet de discussion: les grèves générales.

## AU FORUM

La température favorise enfin le sport du patin à glace et depuis une semaine des foules de patineurs envahissent le Forum, le superbe patinoir de l'ouest où ils ont le choix du patin à roulettes ou du patin à glace. Sous l'habile gérance de M. Adlard Gauthier, l'ancien gérant du Stadium le Forum avec son superbe patinoir à glace, sa piste et ses employés employés au service de la clientèle, ne peut manquer de s'assurer une clientèle nombreuse et fidèle. Il y a musique à chaque séance et concert spécial par la fanfare tous les soirs au Forum. On vient aussi de construire un parquet spécial où les amateurs de patinage de fantaisie pourvus d'autres patineurs.

## THEATRE NATIONAL

Tout le monde a vu jouer ou du moins a entendu parler de la fameuse pièce d'Alexandre Dumas fils, "Camille". Cette pièce a toujours été un gros succès partout où elle a été représentée. C'est au théâtre National que cette pièce fameuse sera jouée la semaine prochaine avec les principaux artistes dans la distribution. Cependant pour donner un cachet plus nouveau à la pièce de Dumas, la Direction a décidé de jouer le texte premier de ce chef-d'œuvre qui est quel que peu différent de celui que l'on entend si souvent. C'est donc un succès assuré, un succès financier et artistique pour le National.

## AU PRINCESS

La grande comédienne Marie Dressler sera à Montréal la semaine prochaine et jouera au Princess l'exquise comédie musicale "Tillie's Nightmare" de Lew Fields.

Dans ce genre dérivé de l'opérette française, mais si américain, Lew Fields s'est placé au premier rang et "Tillie's Nightmare" est l'une des plus charmantes du genre. Tout le monde connaît "Melle Modiste", "Havana", "San Toy", "Three Twins", etc. "Tillie's Nightmare" est certainement supérieure à toutes celles-là.

Jouée par Marie Dressler qui est l'étoile de la comédie musicale, nous ne doutons pas que la "Princess" refusera du moine. Ce sera un spectacle hors ligne.

Sir Wilfrid Laurier à Montréal

Sir Wilfrid Laurier prendra la parole à la grande assemblée du Monument National, samedi soir.

Age canonique

Le "Herald" estime que M. Georges Marcil est trop jeune pour aspirer à la première magistrature de notre ville.

Du reconfort

La "Vieille" annonce que M. C.-F. Delage est l'une des personnalités en vue dans le monde politique et social de Québec.

Moins fervent

Lors des dernières élections générales en 1908, les marchands de liqueurs en gros ont versé une contribution de \$10,000 dans la caisse électorale de Sir Lomer Gouin.

Les politiciens

Un joli mot d'un écrivain français: "Les politiciens ont dans la politique l'art de tendre au bon peuple des pièges ingénieux ou de forts traquenards, pour le prendre tantôt comme un petit oiseau, tantôt comme une grosse bête."

Fausse clés

Les journaux à bons principes continuent à enseigner que le meilleur moyen d'assurer la permanence et la suprématie de la race française au Canada, c'est de former des générations de fils soumis et obéissants.

Le Juge Beaudin

M. Siméon Beaudin vient d'être nommé juge. Ce choix paraît recueillir d'unanimes suffrages. On semble heureux de voir un véritable avocat revêtir l'hermine.

On se bat

Les partisans des deux candidats à la mairie à Hull en sont venus aux mains dans une assemblée publique, mercredi dernier.

M. Ulric Lafontaine

M. Ulric Lafontaine, greffier de la cour de police et secrétaire de la Commission Scolaire de Montréal, vient d'être nommé magistrat de police.

Pourquoi

L'"Eryement" fait l'aveu suivant: "L'initiative, l'économie, la prudence et le travail, voici quelques-unes des qualités qui ont amassé des fortunes colossales à John Bull et à ses fils."

Sur un chien de faïence

Les Canadiens-Anglais vendent leurs fermes à des Canadiens-Français dans les Cantons de l'Est et vont s'établir dans l'Ouest afin de s'enrichir plus vite et de faire produire davantage à leur capital.

Personnel

Melle Marjorie Townsend qui a passé deux ans à l'école en Angleterre a passé Noël à Rome et doit voyager pendant quatre semaines en Italie et en France avant de retourner en Angleterre.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Madeleine Annanade Payette, fille de M. Louis Payette, ex-maire de Montréal, avec M. Francis Fauteux, avocat.

LES TRAMWAYS

La ville demandera-t-elle des pouvoirs additionnels à la législature?

Que fera-t-elle pour donner satisfaction au public?

Le public se plaint toujours. Le service actuel des tramways est insuffisant pour transporter le nombre toujours croissant des voyageurs.

L'an dernier, à la fin de la session, les représentants de la ville et de la Cie des tramways nous avaient promis, dans les trente jours de la clôture de la session, de nouvelles conventions qui assureraient à courte échéance un meilleur service et dix billets pour vingt-cinq centimes.

Si les commissaires avaient mis autant de zèle et d'empressement à solutionner l'affaire des tramways, qu'ils en ont mis à faire augmenter leur salaire, il y a longtemps que l'on aurait mis fin aux déplorables conditions actuelles.

Comment on gaspille

Les deniers publics dans le nord-est du quartier Hochelaga pour des travaux qui auraient dû être exécutés par les propriétaires des terrains

Jusqu'à 1909, les fonds prélevés par la ville en vertu de la clause du pouvoir d'emprunt ne pouvaient être affectés à d'autres fins que les suivantes: 1. Aux travaux préliminaires de nivellement dans les rues qui appartiennent à la cité et qui sont ouvertes à la circulation publique, mais qui n'ont pas encore été nivelés.

Le stock du Dr Dubau est à la baisse. M. Vandelaç paraît déterminé à conquérir le quartier St-Jean-Baptiste. L'on nous assure que M. Noël Leclair a perdu du terrain depuis deux ans.

Il semble arrêté que M. Victor Levesque sera l'adversaire de M. Clément dans le quartier Duvernay. M. Sauvageau nous paraît être le candidat le plus populaire dans le quartier Saint-Joseph.

Candidatures municipales

QUELQUES REVANCHES—DES HOMMES A APPUYER.— D'AUTRES A VAINCRE

M. J.-U. Emond qui avait escompté une élection par acclamation aura un adversaire très sérieux dans la personne de M. Séguin. C'est un homme à l'esprit étroit comme une lame de rasoir.

M. Alex. Fraser entre dans la lutte avec toutes les chances de succès dans le quartier Ouest. M. Fraser est un homme d'affaires d'une grande expérience et nous engageons nos compatriotes dans son quartier à lui donner leur appui.

M. A.-N. Brodeur n'a pas encore d'adversaires dans le quartier Saint-Jacques. Par contre, M. Prudhomme en aura deux dans Mont-Royal: M. Claude et M. Charette.

Etudiez

Les vieux comtés de Beauharnois, Berthier, Bromé, Chateauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Laprairie-Napierville, Rouville, Soulanges et Yamaska, ont une population moindre en 1911 qu'en 1901.

Bons de Panama

Tirage du 5 Décembre 1911

Table with 3 columns: No., Amount, reimbursable par 500,000 francs. Lists numbers 1 through 11 and their corresponding amounts.

Table with 3 columns: Les cinquante numéros suivants, Amount, reimbursables chacun 1,000 francs. Lists numbers 10564 through 1,913,394 and their corresponding amounts.

INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE DR. HENRI LASNIER

Une nouveauté à Montréal que ne peuvent manquer d'apprécier tous ceux qui souffrent des inconvénients de la vie sédentaire. L'Institut vient d'inaugurer un département de CULTURE PHYSIQUE MEDICALE où sont mises en pratique les méthodes les plus scientifiques d'éducation physique, de rééducation des mouvements, de restauration de la vitalité, de l'énergie humaine.



Mercantile Printing

GUS. FRANCO, Prop.

306, RUE ST-PAUL - MONTREAL

NOUS faisons une spécialité de travaux de ville, de luxe et ordinaires. Aussi Ouvrages de Livres et Rapports de Sociétés Financières et autres, Factums, Catalogues, etc. etc.

Téléphone: Main 1698

Mercantile Printing

Commerce à Vendre

Les hommes d'affaires sont priés de lire attentivement cette annonce.

UN COMMERÇANT

très avantageusement connu dans toute la Ville et le District de Montréal, désire se retirer des affaires pour cause de santé et d'âge avancé.

L. A. CADIEUX,

62 St-Jacques, Tel. Main 6820.



Conférence et discussion Au Crescent Hall

M. Norman Murray fera une conférence sur la philosophie moderne dimanche le 7 janvier, au Crescent Hall 542 Ste-Catherine Ouest, sous les auspices de la Montreal Philosophical Society.

Hoffman CAFE

Sous la Nouvelle Administration. "EUGENE". (Autrefois du Windsor, St-Regis et Corona.)

Un des Charms de la Femme

La femme qui sait lire les cartes est recherchée. Essayez la méthode la plus récente. Vous pouvez vous la procurer pour 10 cents.

Bureau d'Optique Canadien

168, rue St-Denis. Heures de Bureau: de 8 a.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 983



Vente de Janvier

Table with 4 columns: Valant, Pour, Valant, Pour. Lists furniture items and their prices.

F. Lapointe

625 Ste-Catherine Est, Angle Montcalm.



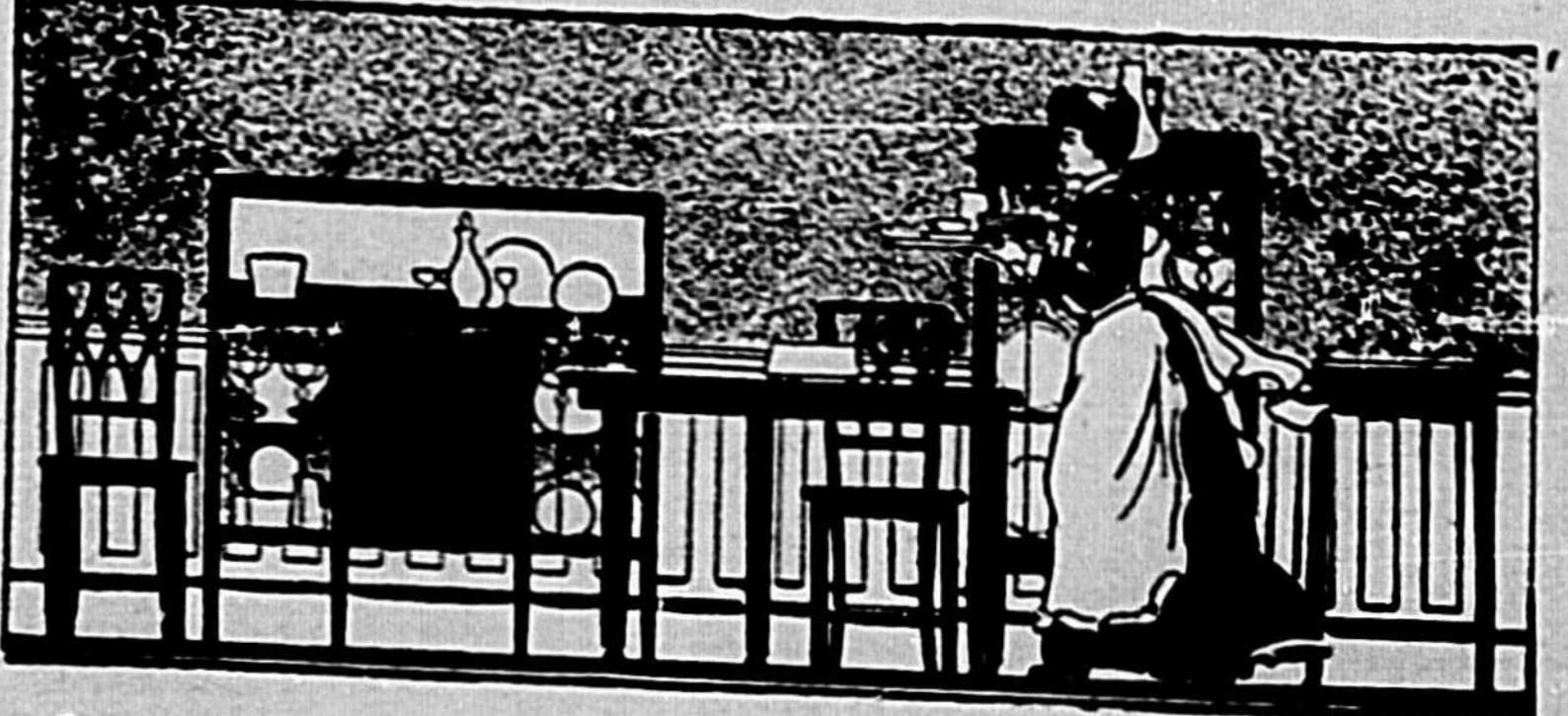
W. Walliquette 671-677 ST. CATHERINE ST. EAST

SETS de SALLE a DINER "SHERATON"

Un des faits marquants de notre vente de 20 p. c. d'escompte est l'occasion offerte d'acheter de véritables sets "Sheraton" à prix réduits. Il nous reste deux sets de tout premier ordre et chacun d'eux a sa caractéristique spéciale.

20% d'Esc.

20% d'Esc.



SET SHERATON No 93—Comprendant un buffet, une table ronde, un cabinet d'argenterie, une table à desservir, quatre chaises et deux fauteuils. Construit d'acajou solide, fini toncé moyen et poli à la main.